

# Viabilisation du lotissement « La Croix de l'Aunay » FILLE SUR SARTHE (72)

Étude géotechnique de conception (G<sub>2</sub>) Phase Avant-Projet – G<sub>2</sub> AVP - Voiries

Juillet 2019



Agence du MANS • 14 Rue de Vienne – 72190 COULAINES
Tél. 33 (0) 2 43 76 86 86 • Fax 33 (0) 2 43 76 86 87 • cebtp.lemans@groupe-cebtp.com



Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

### SARTHE HABITAT

#### **VIABILISATION DU LOTISSEMENT "LA CROIX DE L'AUNAY"**

LE MANS (72)

étude géotechnique de conception (G2) - phase AVP (voiries)

Dossier : OLM2.JC028				Contrat: OLM2.J.0014				
Indice	Date	Chargée d'affaire	Visa	Vér	fié par Visa Contenu		Observations	
1	26/07/19	Cécile GAUTIER	fundien.		avid TEAU	- EMA	24 pages 4 annexes	

A compter du paiement intégral de la mission, le client devient libre d'utiliser le rapport et de le diffuser à condition de respecter et de faire respecter les limites d'utilisation des résultats qui y figurent et notamment les conditions de validité et d'application du rapport.

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 2/24



# Sommaire

1.	Plans	de situation	. 5
1.1.	Extr	ait de carte IGN	5
1.2.	lmag	ge aérienne	5
2.	Conte	exte de l'etude	6
۷.	Conte	fale de l'élade	. 0
2.1.	Don	nées générales	6
	2.1.1.	Généralités	6
	2.1.2.	Intervenant	6
	2.1.3.	Document communiqué	6
	2.1.4.	Référentiels de calculs et d'étude	6
2.2.	Desc	cription du site	
	2.2.1.	Topographie, occupation du site et avoisinants	6
	2.2.2.	Géologie prévisionnelle	7
	2.2.3.	Risques naturels	8
	2.2.4.	Contexte sismique	
2.3.	Cara	actéristiques de l'avant-projet	9
	2.3.1.	Description de l'ouvrage	
	2.3.2.	Terrassements prévus	
	2.3.3.	Voiries	
2.4.	Miss	sion Ginger CEBTP	10
3.	Inves	tigations géotechniques1	11
3.1.	Préa	ambule	11
3.2.	lmpl	antation et nivellement	11
3.3.	Son	dages, essais et mesures in situ	11
	3.3.1.	Investigations in situ	1
	3.3.2.	Piézométrie1	2
3.4.	Essa	ais en laboratoire	12
4.	Synth	nèse des investigations1	13
4.1.	Mod	èle géologique général	13
	4.1.1.	Lithologie1	
	4.1.2.	Caractéristiques physiques des sols1	
	4.1.3.	Aptitude au traitement	4
4.2.	Con	texte hydrogéologique général	
	4.2.1.	Piézométrie1	
	4.2.2.	Inondabilité1	6



5.	Princ	ipes généraux de construction en phase avant-projet	17
5.1	. Ada	ptations générales de l'avant-projet	17
	5.1.1.	Réalisation des terrassements	17
	5.1.2.	Réemploi des matériaux du site	18
5.2	. Pré	dimensionnement des voiries	19
	5.2.1.	Préambule	19
	5.2.2.	Hypothèses de calcul	19
	5.2.3.	Partie Supérieure des Terrassements (PST) et classe d'arase	20
	5.2.4.	Travaux préparatoires	20
	5.2.5.	Couche de forme	21
	5.2.6.	Structure type de chaussée	22
	5.2.7.	Dispositions constructives - drainage	23
6.	Ohse	rvations maieures	24

## **ANNEXES**

ANNEXE 1 - NOTES GENERALES SUR LES MISSIONS GEOTECHNIQUES

**ANNEXE 2 – PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES** 

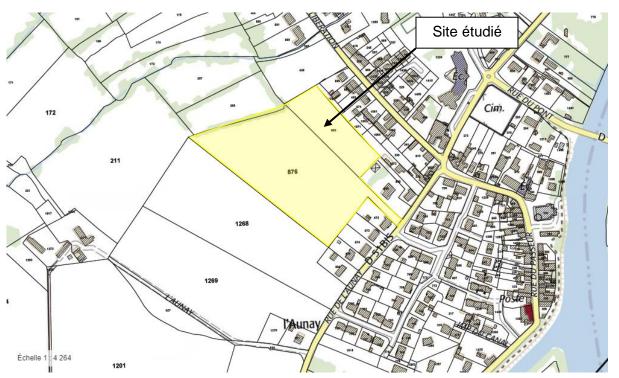
ANNEXE 3 - COUPES DES SONDAGES ET ESSAIS IN SITU

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DES ESSAIS EN LABORATOIRE



# 1. Plans de situation

## 1.1. Extrait de carte IGN



Source: Geoportail

# 1.2. Image aérienne



Source : Géoportail

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 5/24



Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

## 2. Contexte de l'etude

## 2.1. Données générales

#### 2.1.1. Généralités

Nom de l'opération : Viabilisation du lotissement « La Croix de l'Aunay »

Localisation / adresse : Rue de l'Aunay

Commune: FILLE SUR SARTHE (72)

Client et demandeur de la mission : SARTHE HABITAT

#### 2.1.2. Intervenant

Maître d'ouvrage : SARTHE HABITAT

#### 2.1.3. Document communiqué

Document	Echelle	Origine / référence	Date
Plan cadastral avec implantation	1/2000	SARTHE HABITAT	12/12/2018
des sondages souhaités	1/2000	SANTHE HADITAT	12/12/2010

#### 2.1.4. Référentiels de calculs et d'étude

Eurocode 7 et annexes nationales, Eurocode 8.

## 2.2. Description du site

#### 2.2.1. Topographie, occupation du site et avoisinants

Le site concerné par les investigations est relativement plat.

Lors de nos interventions, le site était à l'état de terre agricole en herbe avec une haie.

L'emprise de l'ouvrage est libre de toute mitoyenneté.

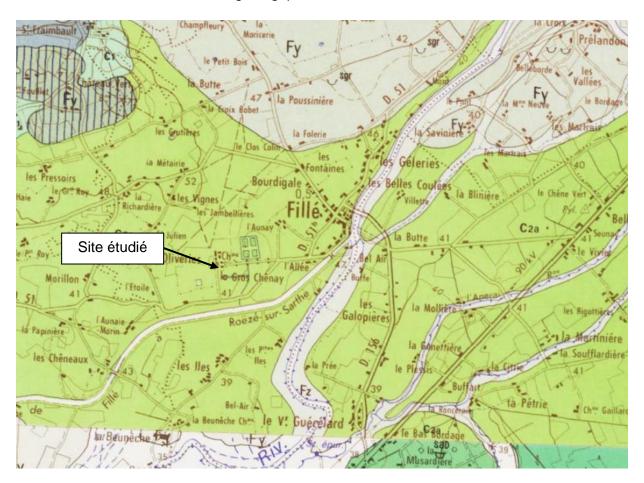


### 2.2.2. Géologie prévisionnelle

D'après notre expérience locale et la carte géologique du Mans à l'échelle 1/50 000, le site serait constitué de haut en bas, sous les formations de surface, par :

les Sables et Grès du Maine.

Ci-dessous, un extrait de la carte géologique :



D'un point de vue hydrogéologique, les Sables et Grès du Maine sont réputés aquifères. De plus, des circulations d'eau d'infiltration sont possibles dans les formations superficielles.

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 7/24

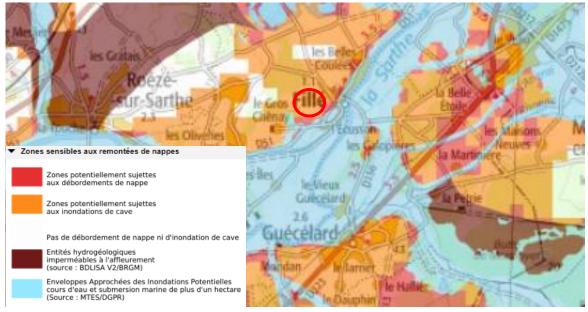


#### 2.2.3. Risques naturels

Les informations recueillies sur les sites internet consultés (www.inondationsnappes.fr, www.georisques.gouv.fr) sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Risques naturels	Sensibilité				
Remontées d'eaux sédimentaires	Zone potentiellement sujette aux inondations de cave *				
Argiles (retrait/gonflement)	Aléa faible *				
Cavités naturelles ou anthropiques	Pas de présence de cavités connues à proximité du projet				
Mouvements de terrains	Pas de présence de mouvements de terrains connus à proximité du projet				

\* cf. illustrations ci-après



Risque de remontée de nappe depuis les sédiments



Risque de retrait / gonflement des sols argileux

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 8/24



Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

#### 2.2.4. Contexte sismique

Pour les bâtiments à « risque normal » dont le permis de construire a été déposé après le 1<sup>er</sup> mai 2011, le nouveau zonage sismique de la France (décret n°2010-1255 du 22/10/2010) est applicable. Le site étudié est classé en zone de sismicité 2 (faible). L'application des règles parasismiques est obligatoire et il faut se reporter à l'Eurocode 8 (Norme NF EN 1998 – Calcul des structures pour leur résistance au séisme).

## 2.3. Caractéristiques de l'avant-projet

#### 2.3.1. Description de l'ouvrage

D'après les documents cités au paragraphe 2.1.3. et les informations fournies, le projet porte sur la viabilisation d'un lotissement de 33 lots à bâtir et 3 ilots pour 8 logements locatifs au lieu-dit « La Croix de l'Aunay », à Fille-sur-Sarthe (72). Le projet comprend la création de voiries et la création d'ouvrages de gestion des eaux pluviales.

La nature et la description des ouvrages envisagés sur les lots ne sont pas connus au stade actuel de l'étude.

#### 2.3.2. Terrassements prévus

Les terrassements envisagés pour la voirie seront a priori limités à des déblais et/ou remblais inférieur à 0.5 m de hauteur par rapport au TN existant.

Par ailleurs, la gestion des eaux pluviales pourra nécessiter la création de fouilles dont l'emprise et les dimensions ne sont pas connues.

#### 2.3.3. Voiries

Le projet comprend la réalisation de voiries de desserte.

En l'absence de données, le trafic sera estimé inférieur à 25 PL par jour et par sens de circulation. Nous prendrons donc l'hypothèse d'une classe de trafic T5, correspondant au trafic le plus faible (moins de 750 véhicules/jours et moins de 25 PL/jour), selon le « Guide pour la construction des voiries à faible trafic Bretagne – Pays de la Loire » (2002).

Toute autre classe de trafic conduira à des structures de chaussées différentes de celles énoncées dans le présent rapport.

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 9/24



Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

## 2.4. Mission Ginger CEBTP

La mission de Ginger CEBTP est conforme au contrat n° OLM2.J.0014.

Il s'agit d'une mission d'étude géotechnique de conception - Phase Avant-Projet (G2AVP), selon la norme AFNOR NF P 94-500 de novembre 2013 sur les missions d'ingénierie géotechnique.

La mission comprend, conformément au contrat, les prestations suivantes :

- la définition d'un programme d'investigations géotechniques spécifique, sa réalisation et son suivi technique ;
- l'exploitation des résultats ;
- la définition des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avantprojet;
- la définition de certains principes de construction envisageables (assise des voiries, terrassements, pentes et talus, amélioration de sols, disposition générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants) au stade de l'avant-projet;
- la fourniture d'une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique.

Il convient de rappeler que les aspects suivants ne font pas partie de la mission :

- l'étude des fondations et niveaux-bas des futurs pavillons ou ilots ;
- l'étude de stabilité des talus ;
- l'étude des ouvrages de soutènements éventuels ;
- la reconnaissance de cavités ;
- l'évolution dans le temps de l'hydrogéologie locale (propriétés des différents aquifères, niveaux d'eau caractéristiques EB, EF, EH, EE, PHEC);
- les études de pollutions ;
- la reconnaissance des anomalies géotechniques situées en dehors de l'emprise des investigations.

Conformément à la norme NF P94-500 de novembre 2013, une étude de projet G<sub>2</sub> phase Projet (G<sub>2</sub> PRO) doit être envisagée afin de <u>valider les Principes Généraux de Construction établis en phase AVP</u>, à fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), établir des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques et des notes de calcul de dimensionnement.

Les résultats de la mission G2 phase AVP, réalisée au stade de l'Avant-Projet, si cette mission n'est pas suivie d'une mission G2 phase PRO, ne peuvent pas être utilisés directement dans un DCE (Document de Consultation des Entreprises).

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 10/24

Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

# 3. Investigations géotechniques

#### 3.1. Préambule

Les moyens de reconnaissance et d'essais ont été définis par le client en accord avec Ginger CEBTP.

## 3.2. Implantation et nivellement

L'implantation des sondages et essais in situ figure sur le plan d'implantation joint en annexe 2. Elle a été définie et réalisée par Ginger CEBTP en fonction du projet.

L'altitude des têtes de sondages correspond au niveau du terrain tel qu'il au moment de la campagne de reconnaissance des 5 et 8 mars 2019 (noté par la suite TA : terrain actuel).

## 3.3. Sondages, essais et mesures in situ

#### 3.3.1. Investigations in situ

Les investigations suivantes ont été réalisées :

Type de sondage	Quantité	Noms	Profondeur (m/TA)
Sondage semi-destructif à la tarière hélicoïdale continue Ø 63 mm	1	PZ1	7.5
Puits à la mini-pelle	6	PT1 PT2 PT3 PT4 PT5 PT6 PT7	2.4 2.2 2.0 1.9 2.2 2.0 2.7

Les coupes des sondages sont présentées en annexe 3, où l'on trouvera en particulier les renseignements décrits ci-après :

- Sondages semi-destructifs à la tarière continue :
  - coupe des sols ;
- Puits de reconnaissance au tractopelle :
  - coupe détaillée des sols ;
  - éventuels résultats des essais d'identification en laboratoire.

<u>Nota</u> : les feuilles de sondages peuvent également contenir des informations complémentaires dont les niveaux d'eau éventuels, les incidents de forage, etc.

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 11/24

Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

#### 3.3.2. Piézométrie

Les équipements suivants ont été mis en place :

Equipement piézométrique	Sondage de référence	Prof. / TN
Tube piézométrique définitif à tube ouvert Norme NF P94-157-1	PZ1	6.0

Les relevés des niveaux d'eau effectués ainsi que le détail des équipements mis en place sont indiqués sur les coupes de forage correspondantes.

#### 3.4. Essais en laboratoire

Sur les échantillons prélevés, les essais suivants ont été réalisés :

Identification des sols	Nombre	Norme
Teneur en eau pondérale W	1	NF P94-050
Analyse granulométrique par tamisage	1	NF P94-056
Valeur au bleu du sol (VBS)	1	NF P94-068
Indice Portant Immédiat (IPI)	3	NF P94-078
Classification des sols (GTR)	1	NF P11-300
Analyse de la terre végétale	3	-

Comportement vis-à-vis du traitement	Nombre	Norme
Essai d'évaluation de l'aptitude d'un sol au traitement	1	NF P94-100

<u>Nota</u>: les prélèvements d'échantillons sont la propriété du client. Ils seront conservés pendant un mois à compter de l'envoi du rapport. S'il le souhaite, le client pourra donc soit récupérer ses prélèvements, soit demander à ce qu'ils soient conservés. A défaut de demande expresse, les prélèvements seront mis au rebus.

Les résultats des essais en laboratoire sont présentés en annexe 4.

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 12/24



Ginger CEBTP - Agence du MANS Affaire : FILLE SUR SARTHE (72) Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

# 4. Synthèse des investigations

## 4.1. Modèle géologique général

Cette synthèse devra être confirmée dans la mission d'étude géotechnique de conception G2 PRO.

#### 4.1.1. Lithologie

Sous une couverture de terre végétale limono-sableuse (formation n°0) de 0.1 à 0.3 m d'épaisseur, la succession des horizons rencontrés est la suivante :

#### Formation n°1: Sable limoneux

✓ Caractéristiques descriptives :

A partir de: 0.1 à 0.3 m de profondeur environ,

Jusqu'à : 0.7 à 1.5 m de profondeur environ

Nature : sable limoneux, limon sableux à argile sableuse

Couleur: marron, jaunâtre, beige, orange

✓ Caractéristiques géotechniques :

Classification GTR B5 th
--------------------------

#### Formation n°2: Sable graveleux

✓ Caractéristiques descriptives :

A partir de : 0.7 à 1.5 m de profondeur environ

Jusqu'à l'arrêt des sondages : > 7.5 m de profondeur

Nature : sable graveleux, légèrement limoneux à argileux à passages finement sableux

Couleur: orange, jaune, gris, marron, verdâtre

Nota : Aucun essai n'a été réalisé sur cette formation

<u>Remarque</u>: nous rappelons qu'il n'est pas toujours évident de distinguer les variations horizontales et/ou verticales éventuelles, inhérentes aux changements de faciès, compte tenu de la surface investiguée par rapport à celle concernée par le projet. De ce fait, les caractéristiques indiquées précédemment ont un caractère représentatif mais non absolu.

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 13/24



Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

Pour une meilleure analyse, il a été établi ci-après une classification des formations décrites ci-dessus au droit de chaque sondage :

	P	rofondeur de la base	(m)
Sondage	Formation n°1 Terre végétale	Formation n°2a Sable limoneux	Formation n°2b Sable graveleux
PZ1	0.1	1.0	> 7.5
PT1	0.3	1.5	> 2.4
PT2	0.25	1.2	> 2.2
PT3	0.1	0.9	> 2.0
PT4	0.15	0.7	> 1.9
PT5	0.1	0.7	> 2.2
PT6	0.2	0.85	> 2.0
PT7	0.2	0.8	> 2.7

## 4.1.2. Caractéristiques physiques des sols

Dans le tableau ci-dessous sont reportés les résultats des essais d'identification et des essais mécaniques sur matériaux non rocheux :

Référence échantillon	Formation/type de sol	Prof. échant° (m/TA)	W (%)	VBS	Dmax (mm)	Tamisat < 80 µm	IPI	Classe GTR
PT2 / PT3 / PT4 PT5 / PT6	1 – Sable limoneux légèrement graveleux	0.1 à 1.2	12.5	0.53	50	31.9 %	2	B5 th

#### Légende :

W: Teneur en eau pondérale

VBS : Indice de mesure de la capacité d'absorption de bleu de méthylène du sol

Dmax : Diamètre maximal des éléments

< 80 µm : Pourcentage d'éléments fins passant au tamis de 80 micromètres

IPI: Indice de Portance Immédiat

Classe GTR: Classe de sol selon la norme NF P11-300

### 4.1.3. Aptitude au traitement

#### 4.1.3.1. Condition de l'essai

Les essais relatifs à l'aptitude au traitement ont été réalisés sur le mélange de sable graveleux (formation n°1) prélevé dans les sondages PT2, PT3, PT4, PT5 et PT6, classé en B5 au sens de la norme NF P 11-300.

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 14/24



Compte tenu de la nature des matériaux, les essais d'évaluation ont été réalisés pour les dosages suivants :

Sondage	Profondeur	Formation	Classification	Traitement CaO	
PT2 / PT3 / PT4 PT5 / PT6	0.1 à 1.2 m	1 – Sable limoneux légèrement graveleux	B5 th	1.5 %	

#### 4.1.3.2. Essais réalisés dans le cadre de l'évaluation

Pour chaque aptitude au traitement, il a été réalisé les essais suivants :

- 2 essais Proctor normal sur matériaux traités ;
- 3 éprouvettes de matériaux traités soumises à une immersion de 7 jours pour mesure du gonflement volumique.

Les éprouvettes ont été réalisées à 96 % de l'Optimum Proctor.

Les comptes rendus de ces essais sont insérés en annexe 5 et leurs résultats sont synthétisés ci-après :

Sondages		Mélange PT2 / PT3 / PT4 / PT5 / PT6		
Profondeur		0.1 à 1.2 m		
Formation		1 – Sable limoneux légèrement graveleux		
Classification		B5 th		
Dosage CaO		1.5 %		
Essai	W <sub>OPN</sub>	10.6 %		
Proctor	ρd <sub>OPN</sub> (t/m³)	1.99		
Gonflement volumique Gv 7j		1.0 %		
Traitement du sol au CaO		Adapté		

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 15/24

Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

## 4.2. Contexte hydrogéologique général

#### 4.2.1. Piézométrie

Des arrivées d'eau ont été observées dans les sondages à une profondeur comprise entre 0.9 et 1.9 m de profondeur lors des investigations des 5 et 8 mars 2019.

Les relevés réalisés dans le sondage piézométrique indiquent les niveaux suivants :

Date	Profondeur (m/TN)
05/03/19	1.4
15/03/19	0.7
08/04/19	1.05
25/04/19	1.2
06/05/19	1.4
22/05/19	1.6
05/06/19	1.8
20/06/19	2.0
05/07/19	2.4

# Il est à noter que le régime hydrogéologique peut varier en fonction de la saison et de la pluviométrie.

Par ailleurs, il peut exister des circulations d'eau anarchiques et/ou ponctuelles qui n'ont pas été détectées par les sondages.

Enfin, n'ayant pas d'informations sur les niveaux prévisibles des P.H.E., seule une mission complémentaire permettra de préciser cette altitude.

#### 4.2.2. Inondabilité

Des informations précises sur le risque réel d'inondation peuvent être fournies dans les documents d'urbanisme (P.L.U.) et dépendent des travaux de protection réalisés, donc susceptibles de varier dans le temps. S'agissant de données d'aménagement hydraulique et non de données hydrogéologiques, elles ne font pas partie de notre mission d'étude géotechnique.

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 16/24



Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

# 5. Principes généraux de construction en phase avant-projet

## 5.1. Adaptations générales de l'avant-projet

<u>Nota</u>: les indications données dans les chapitres suivants, qui sont fournies en estimant des conditions normales d'exécution pendant les travaux, seront forcément adaptées aux conditions réelles rencontrées (intempéries, niveau de nappe, matériels utilisés, provenance et qualité des matériaux, phasages, plannings et précautions particulières).

Nous rappelons que les conditions d'exécution sont absolument prépondérantes pour obtenir le résultat attendu et qu'elles ne peuvent être définies précisément à l'heure actuelle. A défaut, seules des orientations seront retenues.

#### 5.1.1. Réalisation des terrassements

Les terrassements envisagés pour la voirie seront a priori limités à des déblais et/ou remblais inférieur à 0.5 m de hauteur par rapport au TN existant.

Par ailleurs, la gestion des eaux pluviales pourra nécessiter la création de fouilles dont l'emprise et les dimensions ne sont pas connues.

### 5.1.1.1. Traficabilité en phase chantier

Les essais d'identification ont permis de classer les sols testés (formations n°1) en B5 au sens de la norme NFP 11-300 (GTR).

Compte tenu de la classification précédente, ces sols sont sensibles à l'eau. Ils sont dans un état hydrique « th » (très humide) au moment des investigations (mars 2019).

En fonction des conditions rencontrées au moment des travaux, cet état hydrique est susceptible de varier sensiblement. Les conditions d'utilisation de ces matériaux peuvent, par conséquent, évoluer fortement.

Les travaux devront donc être réalisés en période météorologique favorable. Si ce n'est pas le cas, les travaux préparatoires pourront être les suivants :

- cloutage (incorporation par compactage et jusqu'à refus d'éléments 100/300 mm ou équivalents) sur une épaisseur minimale de 50 cm puis mise en place d'un géotextile;
- mise en place d'un géotextile si la plate-forme n'est pas praticable, et d'une souscouche de 50 cm minimum en matériaux d'apports granulaires compactés et insensibles à l'eau;
- traitement du sol en place.

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 17/24



Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

#### 5.1.1.2. Terrassabilité des matériaux

La réalisation des déblais concernant la terre végétale et le sable limoneux (formations n°0 et n°1) ne devrait pas poser de problème particulier à l'extraction. Les terrassements pourront donc se faire à l'aide d'engins classiques de moyenne puissance.

Toutefois, il n'est pas exclu de rencontrer des blocs de grès ou des niveaux gréseux en phase travaux. Cela pourra alors nécessiter l'emploi d'engins adaptés ou d'outils adaptés tels que pelle puissante, BRH, etc.

#### 5.1.1.3. Drainage en phase chantier

En principe, le terrain devrait être sec sur les profondeurs concernées par le projet (hors épisodes pluviométriques, sur les profondeurs reconnues). Cependant, les venues d'eau pouvant apparaître en cours de terrassement, en particulier en cas de précipitations, seront collectées en périphérie et évacuées en dehors de la fouille (captage).

Les dispositions spécifiques prévisibles seront adaptées au cas par cas pour assurer la mise au sec de la plateforme de travail à tout moment.

Toute zone décomprimée fera l'objet d'un traitement spécifique si elle doit recevoir un élément de l'ouvrage à porter (purge, compactage).

#### 5.1.2. Réemploi des matériaux du site

#### 5.1.2.1. Remarques préalables

La terre végétale n'est pas réemployée à d'autres fins que paysagères.

Le sable limoneux (formation n°1), compte tenu de sa classe GTR (B5) et de son état d'humidité au moment des investigations (th), **est sensible à l'eau**. Son état hydrique est difficile à contrôler sous nos latitudes, amenant rapidement des sujétions de traitement.

Ces matériaux sont réutilisables en remblais sous réserve d'une teneur en eau convenable (h, m ou s au moment des travaux). Par contre, ils ne sont pas réutilisables en couche de forme sans traitement préalable.

#### 5.1.2.2. Aptitude au traitement

Au vu des résultats des essais réalisés, le sable limoneux (formation n°1) du site semble réagir convenablement à des traitements de type chaux (adapté).

Nous rappelons qu'il est néanmoins nécessaire d'envisager une étude de formulation de niveau 1 au minimum afin de valider la solution retenue.

#### 5.1.2.3. Condition de réutilisation des matériaux du site (hors terre végétale)

Les matériaux du site sont sensibles à l'eau mais paraissent être adaptés à des traitements de type CaO. Ils pourront donc être *réutilisés en couche de forme sous réserve que les conditions météorologiques soient favorables*.

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 18/24



Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

#### Réemploi en couche de forme et/ou amélioration de la plateforme

Pour la mise en œuvre des matériaux du site en couche de forme et/ou pour l'amélioration de la plateforme, les précautions suivantes sont à respecter :

- Etat hydrique th : inutilisables en l'état.
- Etat hydrique h : les possibilités de réemploi dépendront des conditions météorologiques (pluie) :
  - pluie forte ou faible : situation ne permettant pas la mise en couche de forme,
  - pas de pluie : traitement avec un liant hydraulique éventuellement associé à la chaux et applications d'un enduit de cure gravillonné.
- Etat hydrique m : les possibilités de réemploi dépendront des conditions météorologiques (pluie) :
  - pluie forte ou faible : situation ne permettant pas la mise en couche de forme,
  - pas de pluie: arrosage pour maintien hydrique, traitement avec un liant hydraulique éventuellement associé à la chaux et application d'un enduit de cure gravillonné,
- Etat hydrique s : les possibilités de réemploi dépendront des conditions météorologiques (pluie) :
  - pluie forte ou faible : situation ne permettant pas la mise en couche de forme,
  - pas de pluie : humidification pour changement d'état, traitement avec un liant hydraulique et application d'un enduit de cure gravillonné,
- Etat hydrique ts : inutilisables en l'état.

#### 5.2. Pré-dimensionnement des voiries

#### 5.2.1. Préambule

L'étude de dimensionnement des voiries ne fait pas partie de la présente mission et devra faire l'objet d'une mission complémentaire dans le cadre d'une étude conception en phase projet (G2 PRO). Les indications données ici ne constituent qu'une première approche, un pré-dimensionnement.

Pour le pré-dimensionnement des structures types, nous avons utilisé :

- le guide technique de réalisation des remblais et des couches de forme SETRA & LCPC de septembre 1992 (GTR);
- le « Guide pour la construction des voiries à faible trafic Bretagne Pays de la Loire » (2002).

#### 5.2.2. Hypothèses de calcul

La classe de trafic ne nous a pas été fournie. Nous avons donc considéré une classe de trafic T5 (maximum 25 PL/ jour et par sens de circulation).

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 19/24



Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

### 5.2.3. Partie Supérieure des Terrassements (PST) et classe d'arase

La partie supérieure des terrassements est constituée essentiellement par des sols de classe GTR B5 dans un état hydrique « très humide » à la période des sondages (mars 2019), correspondant à une PST n°0, AR 0.

Lorsque les terrassements en déblai sont exécutés, la PST peut être estimée, en fonction des sols en présence, pour le sol support sans drainage ni amélioration entre une PST n°1, AR1 et une PST n°2 AR1.

Les travaux devront être réalisés en période météorologique favorable afin d'obtenir des matériaux en état hydrique moyen à sec et pour permettre une circulation des engins sur la PST sans difficulté.

Si, toutefois, les travaux sont réalisés en période défavorable, des sujétions seront à prévoir afin d'augmenter la portance avant la réalisation de la couche de forme.

#### 5.2.4. Travaux préparatoires

Avant la mise en place de la couche de forme, les travaux préparatoires consisteront à :

- **purger la terre végétale** ainsi que des éventuelles poches inconsistantes et les sols détériorés par les engins de terrassements ou les eaux de pluie ;
- compacter le fond de forme à 95% de l'Optimum Proctor Normal (OPN). Cette opération ne sera réalisable dans les sols en place que si ces derniers présentent une teneur en eau voisine de l'OPN. Selon le GTR, la mise en œuvre correcte de la couche de forme nécessite un fond de forme ayant un module EV2 de l'ordre de 15 à 20 MPa pour une couche de forme en matériaux granulaires.

Dans le cas contraire (à la suite d'intempéries par exemple), et s'il est impossible d'attendre que le terrain s'assainisse, on devra envisager l'une des solutions cidessous :

- cloutage (incorporation par compactage et jusqu'à refus d'éléments 100/300 mm ou équivalents) sur une épaisseur minimale de 50 cm puis mise en place d'un géotextile;
- mise en place d'un géotextile si la plate-forme n'est pas praticable, et d'une souscouche de 50 cm minimum en matériaux d'apports granulaires compactés et insensibles à l'eau;
- traitement du sol en place.

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 20/24

Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

#### 5.2.5. Couche de forme

Les caractéristiques de la couche de forme (matériaux utilisés et épaisseurs) sont fournies dans le fascicule II du GTR 92, en fonction des classes de PST et AR.

Pour obtenir une PF2 (EV2 ≥ 50 MPa) à partir d'une PST n°0, AR 0, il est nécessaire d'appliquer les préconisations suivantes :

Etat hydrique de la PST	Classe PST / AR	Amélioration de la PST	Couche de forme
th	PST 0 / AR 0	Drainage latéral + traitement à la chaux sur 50 cm d'épaisseur	<ul><li>✓ 0.35 m de matériaux A1 à A3 traités au liant</li></ul>
h	PST 1 / AR 1	Traitement à la chaux sur 50 cm d'épaisseur	hydraulique et éventuellement à
m	PST 2 / AR 1		la chaux
ts	PST 3 / AR 1	Pas nécessaire	ou  ✓ 0.45 m de  matériaux de type R21 (0/60 ou  0/100) au dessus d'un géotextile

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques associées à une classe de plateforme PF2.

Caractéristiques	Nature de la couche de forme	Classe de plateforme PF2	
Compacité (si D ≤ 20 mm)		≥ 98,5% de l'Optimum Proctor Normal	
	couche de forme granulaire	< 200 / 100	
Valeur maximale de déflexion «d» (en mm)	couche de forme traitée à la chaux et/ou au liant hydraulique	< 80 / 100	
	couche de forme granulaire	≥ 50	
Valeur maximale module EV2 (MPa)	couche de forme traitée à la chaux et/ou au liant hydraulique	Essai non adapté	

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 21/24



Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

#### 5.2.6. Structure type de chaussée

L'étude de dimensionnement des voiries ne fait pas partie de la présente mission et devra faire l'objet d'une mission complémentaire dans le cadre d'une étude en phase projet (G2 PRO).

Sur la base d'une assise de classe PF2-, on peut proposer, à titre de pré-dimensionnement pour les voiries de desserte, les structures de chaussée suivantes :

Couches	Epaisseur	Epaisseur
Surface	6 cm de BBS	4 cm de BBM
Fondation et base	16 cm de GNT de type B2 (0/20 ou 0/31.5)	12 cm de GB2 (0/14)
Plateforme	PF2 (EV2 > 50 MPa)	PF2 (EV2 > 50 MPa)

<u>Légende</u>: BBM: béton bitumineux mince, BBS: béton bitumineux souple, GNT: grave non traitée, GB: grave bitume.

Les exemples ci-avant ne tiennent pas compte de la vérification au gel de la structure de chaussée. Le dimensionnement au niveau de l'étude de conception phase projet (G2 PRO) devra être réalisé en fonction de la circulation effective prévue sur les voiries et de la tenue au gel.

L'entreprise pourra proposer des structures différentes dans la mesure où elles sont équivalentes (à justifier par note technique).

Dans les zones de fortes sollicitations (zones de manœuvre, de giration, rampe d'accès...), nous conseillons de privilégier des enrobés à liants élastomères (BBME) pour leur caractère anti-orniérage.

Lors de la réalisation des travaux, la plus grande attention sera portée sur les points suivants :

- contrôle du niveau de portance de la plateforme ;
- respect des épaisseurs préconisées ;
- contrôle de la qualité des matériaux mis en œuvre et de leur compacité.

Par ailleurs, les GB et les BBS seront conformes à la norme NF EN 13108 – 1.

Les granulométries des matériaux hydrocarbonés seront fonction des épaisseurs mises en œuvre. Leurs conditions de mise en œuvre sont définies par la norme NF P98-150. Les liants utilisés pour la couche d'accrochage seront adaptés au matériau hydrocarboné choisi.

GINGER CEBTP se tient à la disposition du Maître d'œuvre ou de l'entreprise pour la réalisation des essais de contrôle à tout stade de l'exécution.

<u>Nota Bene</u>: Ceci n'est donné qu'à titre d'exemple. Les matériaux disponibles sur place peuvent conduire à des dimensionnements de structure très différents. Nous nous tenons à disposition pour en vérifier la définition et les possibilités, dans le cadre d'une étude de projet.



Ginger CEBTP - Agence du MANS Affaire : FILLE SUR SARTHE (72) Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

#### 5.2.7. Dispositions constructives - drainage

La pérennité des caractéristiques d'une plateforme reposant sur un sol sensible à l'eau nécessite un drainage efficace à toutes les étapes de la construction et de la vie de l'ouvrage :

- création de pentes et d'exutoires afin d'éviter les stagnations des eaux superficielles;
- mise en place de tranchées, épis et couches drainants, pour rabattre la nappe sous la plateforme ou, si nécessaire, l'arase, pour les eaux internes.

NB: Pendant les travaux, l'entreprise doit prévoir un assainissement provisoire visant à limiter les effets des intempéries (pentes, fossés, etc.).

Pour la phase définitive, le concepteur doit prévoir, si nécessaire après une étude hydraulique spécifique, un assainissement de la structure « PST - couche de forme » avec :

- des dispositions constructives adaptées au contexte hydrogéologique, à la nature et à la géométrie de la plateforme;
- des dispositifs de visite du système de drainage.

Les dispositions décrites ci-après ne concernent que le drainage des eaux superficielles.

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 23/24



Ginger CEBTP - Agence du MANS Affaire : FILLE SUR SARTHE (72) Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

# 6. Observations majeures

On s'assurera que la stabilité des ouvrages et des sols avoisinant le projet est assurée pendant et après la réalisation de ce dernier.

Les conclusions du présent rapport ne sont valables que sous réserve des conditions générales des missions géotechniques de l'Union Syndicale Géotechnique fournies en annexe 1 (norme NF P94-500 de novembre 2013).

Nous rappelons que cette étude a été menée dans le cadre de l'avant-projet ( $G_2$  AVP) et que, conformément à la norme NF P94-500 de novembre 2013, une étude de projet ( $G_2$  PRO) doit être envisagée (collaboration avec l'équipe de conception) pour :

- permettre l'optimisation du projet avec, notamment, prise en compte des interactions sol / structure;
- vérifier la bonne transcription de toutes les préconisations dans les pièces techniques du marché (G<sub>2</sub> DCE/ACT).

Ginger CEBTP peut prendre en charge la maîtrise d'œuvre dans le domaine de la géotechnique, au stade du projet.

Dossier : OLM2.JC028 26/07/2019 Page 24/24



# ANNEXE 1 – NOTES GENERALES SUR LES MISSIONS GEOTECHNIQUES

- Classification des missions types d'ingénierie géotechnique,
- Schéma d'enchainement des missions types d'ingénierie géotechnique.

Dossier : OLM2.JC028 Annexes



Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

#### Tableau 1 — Enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique

Enchaînement des missions G1 à G4	Phases de la maîtrise d'œuvre	Mission d'ingénierie géotechnique (GN) et Phase de la mission		Objectifs à atteindre pour les ouvrages géotechniques	Niveau de management des risques géotechniques attendu	Prestations d'investigations géotechniques à réaliser
Étape 1 : Étude géotechnique préalable (G1)		Étude géotechnique préalable (G1) Phase Étude de Site (ES)		Spécificités géotechniques du site	Première identification des risques présentés par le site	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
	Étude préliminaire, esquisse, APS	Étude géotechniqu Phase Principes G de Construction (P	énéraux	Première adaptation des futurs ouvrages aux spécificités du site	Première identification des risques pour les futurs ouvrages	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
Étape 2 : Étude géotechnique de conception (G2)	APD/AVP	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Avant-projet (AVP)		Définition et comparaison des solutions envisageables pour le projet	Mesures préventives pour la réduction des risques identifiés, mesures	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	PRO	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Projet (PRO)  Étude géotechnique de conception (G2) Phase DCE / ACT		Conception et justifications du projet	correctives pour les risques résiduels avec détection au plus tôt de leur survenance	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	DCE/ACT			Consultation sur le projet de base / Choix de l'entreprise et mise au point du contrat de travaux	Surveilario	
Étape 3 : Études géotechniques		À la charge de l'entreprise	À la charge du maître d'ouvrage			
de réalisation (G3/G4)	EXE/VISA	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Étude (en interaction avec la phase Suivi)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision de l'étude géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision du suivi)	Étude d'exécution conforme aux exigences du projet, avec maîtrise de la qualité, du délai et du coût	Identification des risques résiduels, mesures correctives, contrôle du management des risques résiduels (réalité des actions, vigilance, mémorisation, capitalisation des retours	Fonction des méthodes de construction et des adaptations proposées si des risques identifiés surviennent
	DET/AOR	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Suivi (en interaction avec la phase Étude)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision du suivi géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision de l'étude)	Exécution des travaux en toute sécurité et en conformité avec les attentes du maître d'ouvrage	d'expérience)	Fonction du contexte géotechnique observé et du comportement de l'ouvrage et des avoisinants en cours de travaux
A toute étape d'un projet ou sur un ouvrage existant	Diagnostic	Diagnostic géotech	nique (G5)	Influence d'un élément géotechnique spécifique sur le projet ou sur l'ouvrage existant	Influence de cet élément géotechnique sur les risques géotechniques identifiés	Fonction de l'élément géotechnique étudié

Dossier : OLM2.JC028 Annexes

E160-2 version 3 du 10/08/2016



Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

#### Tableau 2 — Classification des missions d'ingénierie géotechnique

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.

#### ÉTAPE 1 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉALABLE (G1)

Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elle comprend deux phases :

#### Phase Étude de Site (ES)

Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site.

- Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours.
- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs.

#### Phase Principes Généraux de Construction (PGC)

Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sols).

#### **ÉTAPE 2 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)**

Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette demière. Elle comprend trois phases :

#### Phase Avant-projet (AVP)

Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques.

#### Phase Projet (PRO)

Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des quantités.

#### Phase DCE / ACT

Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques.

- Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notices techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel).
- Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.

Dossier: OLM2.JC028 Annexes



Viabilisation du lotissement "La Croix de l'Aunay"

#### Tableau 2 — Classification des missions d'ingénierie géotechnique (suite)

#### ÉTAPE 3 : ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DE RÉALISATION (G3 et G 4, distinctes et simultanées)

#### ÉTUDE ET SUIVI GÉOTECHNIQUES D'EXECUTION (G3)

Cette mission permet de réduire les risques géotechniques résiduels par la mise en œuvre à temps de mesures correctives d'adaptation ou d'optimisation. Elle est confiée à l'entrepreneur sauf disposition contractuelle contraire, sur la base de la phase G2 DCE/ACT. Elle comprend deux phases interactives :

#### Phase Étude

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats
- Étudier dans le détail les ouvrages géotechniques : notamment établissement d'une note d'hypothèses géotechniques sur la base des données fournies par le contrat de travaux ainsi que des résultats des éventuelles investigations complémentaires, définition et dimensionnement (calculs justificatifs) des ouvrages géotechniques, méthodes et conditions d'exécution (phasages généraux, suivis, auscultations et contrôles à prévoir, valeurs seuils, dispositions constructives complémentaires éventuelles).
- Élaborer le dossier géotechnique d'exécution des ouvrages géotechniques provisoires et définitifs: plans d'exécution, de phasage et de suivi.

#### Phase Suivi

- Suivre en continu les auscultations et l'exécution des ouvrages géotechniques, appliquer si nécessaire des dispositions constructives prédéfinies en phase Étude.
- Vérifier les données géotechniques par relevés lors des travaux et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats).
- Établir la prestation géotechnique du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et fournir les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO)

#### SUPERVISION GÉOTECHNIQUE D'EXECUTION (G4)

Cette mission permet de vérifier la conformité des hypothèses géotechniques prises en compte dans la mission d'étude et suivi géotechniques d'exécution. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend deux phases interactives :

#### Phase Supervision de l'étude d'exécution

 Donner un avis sur la pertinence des hypothèses géotechniques de l'étude géotechnique d'exécution, des dimensionnements et méthodes d'exécution, des adaptations ou optimisations des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, du plan de contrôle, du programme d'auscultation et des valeurs seuils.

#### Phase Supervision du suivi d'exécution

- Par interventions ponctuelles sur le chantier, donner un avis sur la pertinence du contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur (G3), du comportement tel qu'observé par l'entrepreneur de l'ouvrage et des avoisinants concernés (G3), de l'adaptation ou de l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur (G3).
- donner un avis sur la prestation géotechnique du DOE et sur les documents foumis pour le DIUO.

#### DIAGNOSTIC GÉOTECHNIQUE (G5)

Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de la vie d'un ouvrage, il peut être nécessaire de procéder, de façon strictement limitative, à l'étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques, dans le cadre d'une mission ponctuelle. Ce diagnostic géotechnique précise l'influence de cet ou ces éléments géotechniques sur les risques géotechniques identifiés ainsi que leurs conséquences possibles pour le projet ou l'ouvrage existant.

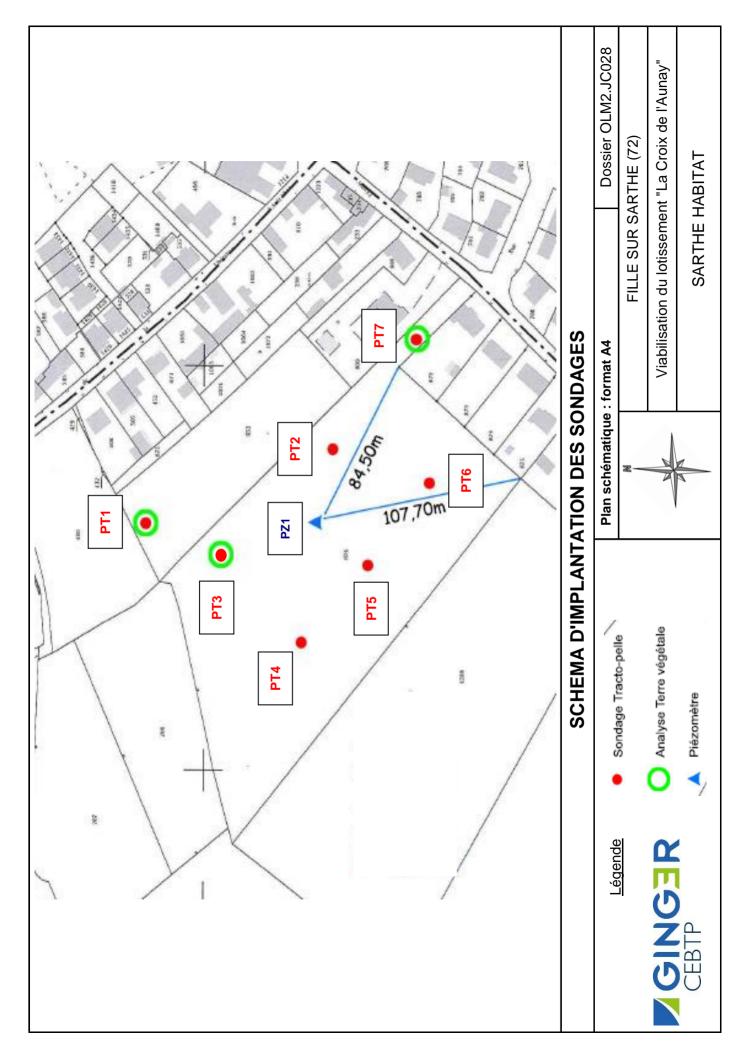
- Définir, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais sans aucune implication dans la globalité du projet ou dans l'étude de l'état général de l'ouvrage existant.
- Si ce diagnostic conduit à modifier une partie du projet ou à réaliser des travaux sur l'ouvrage existant, des études géotechniques de conception et/ou d'exécution ainsi qu'un suivi et une supervision géotechniques seront réalisés ultérieurement, conformément à l'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étape 2 et/ou 3).

Dossier: OLM2.JC028 Annexes



## ANNEXE 2 - PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES

Dossier : OLM2.JC028 Annexes





## ANNEXE 3 - COUPES DES SONDAGES ET ESSAIS IN SITU

- Sondages semi-destructifs à la tarière continue :
  - coupe des sols ;
- Puits de reconnaissance à la pelle :
  - coupe détaillée des sols ;
  - prélèvements d'échantillons remaniés.

Dossier : OLM2.JC028 Annexes



Echelle: 1/41

## SONDAGE PIEZOMETRIQUE PZ1

Dossier: OLM2.JC028

Localité : FILLE SUR SARTHE (72)

Chantier: Viabilisation du lotissement "La Croix d'Aunay"

Client : Sarthe Habitat X : Date début de forage : 05/03/2019

**Y**:

Machine: M252 Z: Profondeur de fin: 7.50m

IVIACI	nine: wzsz		۷:	Profondedi de iiii . 7.30iii		
Profondeur (m)	Equipement forage	Niveau d'eau (m)	Lithologie	Outil	Cote (m)	Observations
0 - 0.5 -			Terre végétale 0.10 m Sable limoneux		0	
1.5		05/03/2019     E	1.00 m		-1 — —	
2.5-		05/03/2			-2 — —	
3-	Tube plein Ø 60 mm			ð 63 mm	-3 —	
3.5 —			Sable légèrement graveleux marron	Tarière hélicoïdale Ø 63 mm	-4 —	
4.5 — — 5 —				Та	-5 —	
5.5 — — 6 —					-6 —	inanlitzes fr
6.5 — - 7 —	Tube crépiné				-7 <i>-</i>	l ocitical HEAN HITT & A. www.iosallitzes fe
7.5			7.50 m		- <i>i</i> -	Adicio IEA

Observation:

Log piézomètre E137-3 V0 du 21/07/2016

**EXGTE 3.22** 

Date fin de forage: 05/03/2019



## SONDAGE A LA PELLE PT1

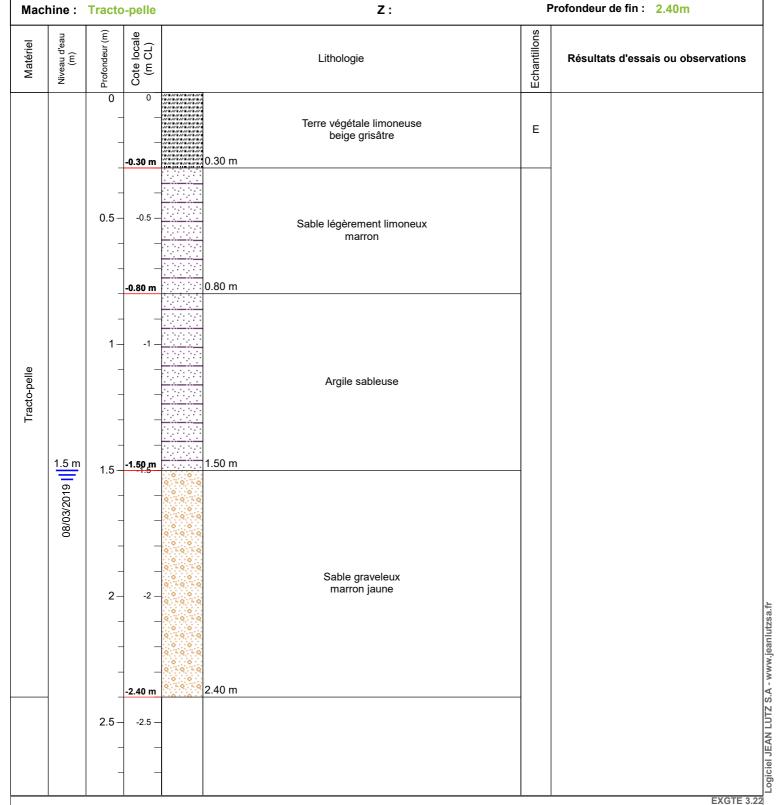
Dossier: OLM2.JC028

Localité: FILLE SUR SARTHE (72)

Chantier: Viabilisation du lotissement "La Croix d'Aunay"

Client : SARTHE HABITAT X : Date début de forage : 08/03/2019

Echelle: 1/15 Y: Date fin de forage: 08/03/2019



Observation:

Log pelle - E138 - V1 du 05/07/2016



#### **SONDAGE A LA PELLE** PT2

Dossier: OLM2.JC028

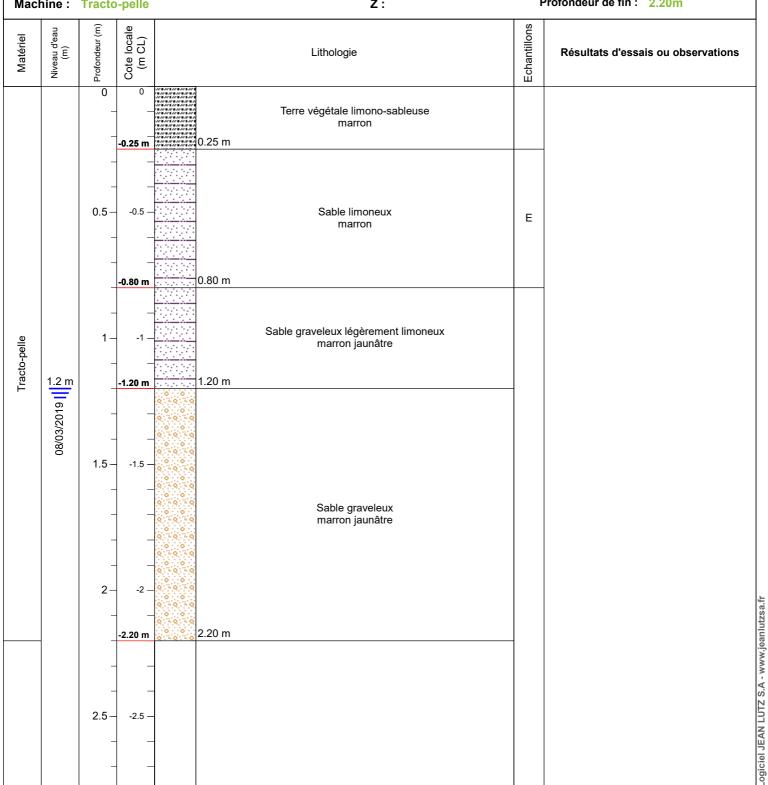
Localité: FILLE SUR SARTHE (72)

Chantier: Viabilisation du lotissement "La Croix d'Aunay"

Date début de forage: 08/03/2019 Client: SARTHE HABITAT **X**:

**Y**: Date fin de forage: 08/03/2019 Echelle: 1/15

Profondeur de fin: 2.20m Machine: Tracto-pelle **z** :



Observation:

Log pelle - E138 - V1 du 05/07/2016

**EXGTE 3.22** 



Client: SARTHE HABITAT

#### **SONDAGE A LA PELLE PT3**

Dossier: OLM2.JC028

Localité: FILLE SUR SARTHE (72)

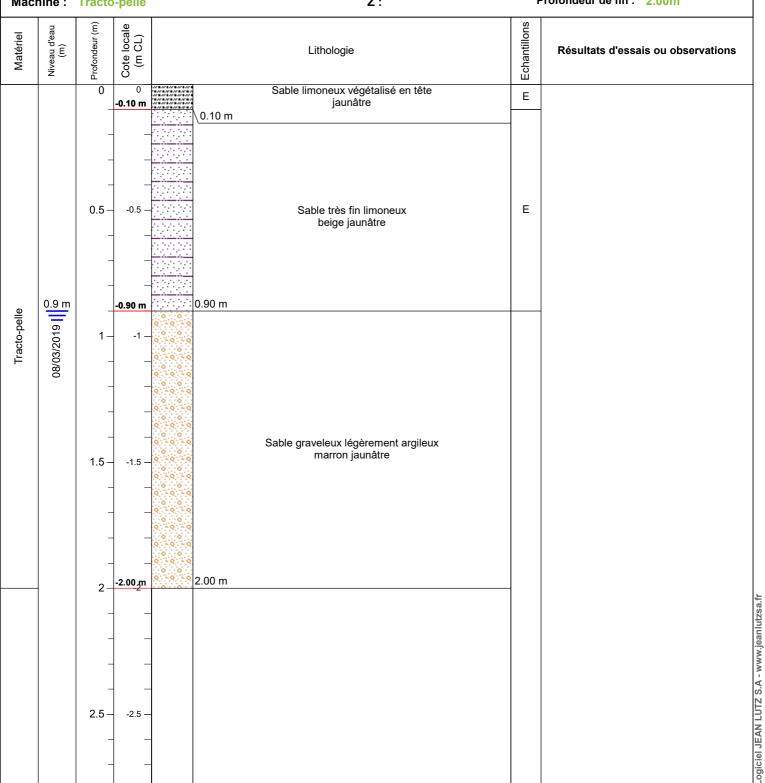
Chantier: Viabilisation du lotissement "La Croix d'Aunay"

Date début de forage: 08/03/2019

**Y**: Date fin de forage: 08/03/2019 Echelle: 1/15

**X**:

Profondeur de fin: 2.00m Machine: Tracto-pelle **z** :



Observation:

Log pelle - E138 - V1 du 05/07/2016

**EXGTE 3.22** 



Echelle: 1/15

#### **SONDAGE A LA PELLE** PT4

Dossier: OLM2.JC028

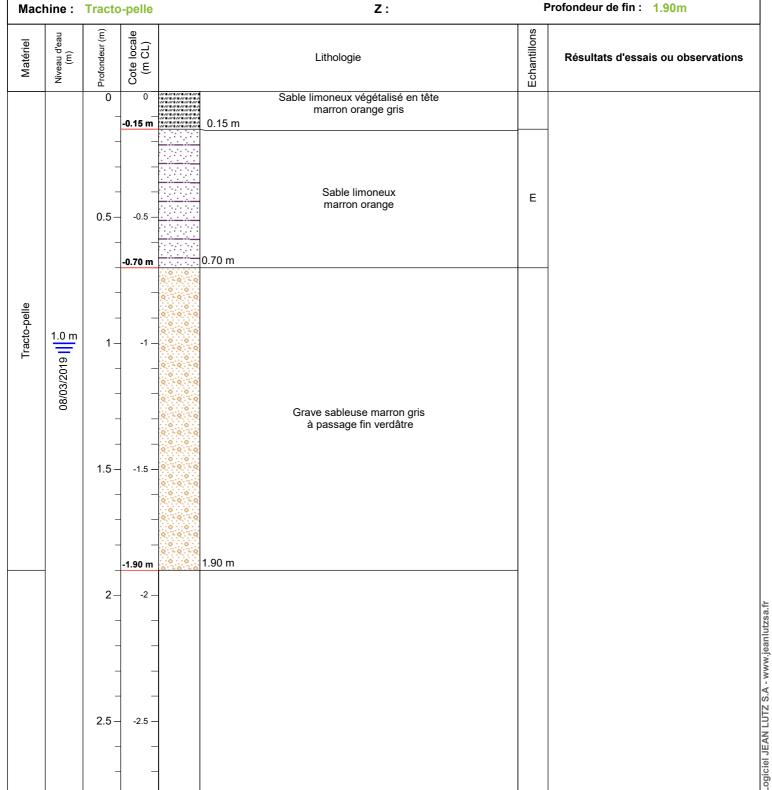
Localité : FILLE SUR SARTHE (72)

Chantier: Viabilisation du lotissement "La Croix d'Aunay"

Date début de forage: 08/03/2019 Client: SARTHE HABITAT **X**:

**Y**:

Profondeur de fin: 1.90m **z** :



Observation:

Log pelle - E138 - V1 du 05/07/2016

**EXGTE 3.22** 

Date fin de forage: 08/03/2019



#### **SONDAGE A LA PELLE** PT5

Dossier: OLM2.JC028

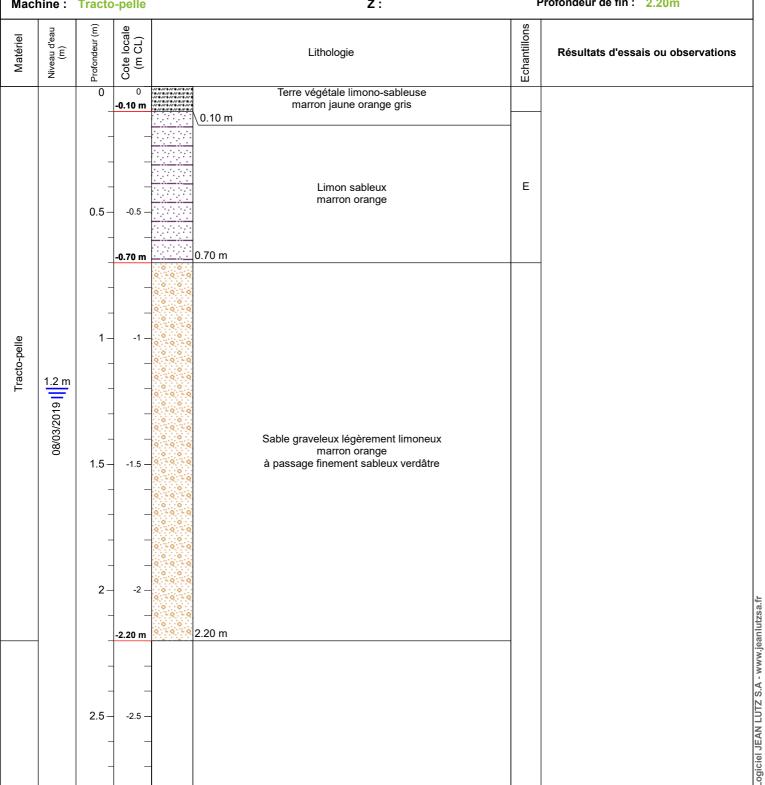
Localité : FILLE SUR SARTHE (72)

Chantier: Viabilisation du lotissement "La Croix d'Aunay"

Date début de forage: 08/03/2019 Client: SARTHE HABITAT **X**:

**Y**: Date fin de forage: 08/03/2019 Echelle: 1/15

Profondeur de fin: 2.20m Machine: Tracto-pelle **z** :



Observation:

Log pelle - E138 - V1 du 05/07/2016

EXGTE 3.22



#### **SONDAGE A LA PELLE PT6**

Dossier: OLM2.JC028

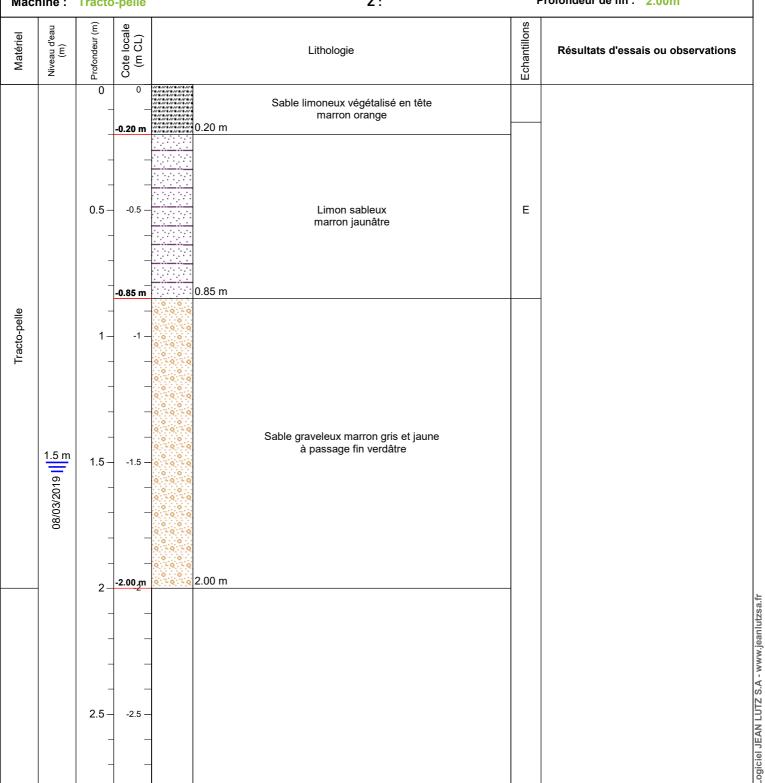
Localité: FILLE SUR SARTHE (72)

Chantier: Viabilisation du lotissement "La Croix d'Aunay"

Client: SARTHE HABITAT Date début de forage: 08/03/2019 **X**:

**Y**: Date fin de forage: 08/03/2019 Echelle: 1/15

Profondeur de fin: 2.00m Machine: Tracto-pelle **z** :



Observation:

Log pelle - E138 - V1 du 05/07/2016

**EXGTE 3.22** 



#### SONDAGE A LA PELLE PT7

Dossier: OLM2.JC028

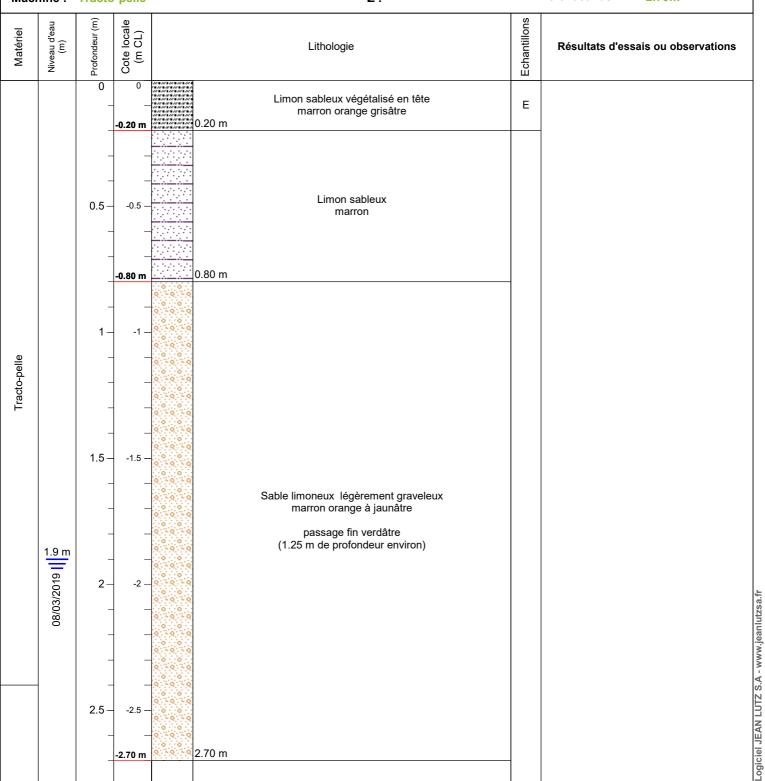
Localité: FILLE SUR SARTHE (72)

Chantier: Viabilisation du lotissement "La Croix d'Aunay"

Client: SARTHE HABITAT X: Date début de forage: 08/03/2019

Echelle: 1/15 Y: Date fin de forage: 08/03/2019

Machine: Tracto-pelle Z: Profondeur de fin: 2.70m



Observation:

Log pelle - E138 - V1 du 05/07/2016

EXGTE 3.22



#### ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DES ESSAIS EN LABORATOIRE

- Essais d'identification et paramètres d'état :
  - teneur en eau ;
  - courbe granulométrique ;
  - mesure de la VBS;
  - indice IPI.
- Essais d'aptitude au traitement des sols :

Dossier : OLM2.JC028 Annexes



## CLASSIFICATION DES MATERIAUX UTILISABLES DANS LA CONSTRUCTION DES REMBLAIS ET DES COUCHES DE FORME D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES NF P 11-300

GINGER CEBTP TOULOUSE LABORATOIRE TOULOUSE 2 AVENUE DE FLOURENS 31130 BALMA

#### Informations générales

N° dossier: OLM2.JC028.0001 Client / MO: SARTHE HABITAT

Désignation: VIABILISATION LOTISSEMENT -FILLE SUR SAR72

Localité : FILLE SUR SARTHE Demandeur / MOE : SARTHE HABITAT

Chargé d'affaire : HATEAU DAVID

#### Informations sur l'échantillon N° 19TLS-1852

Mode de prélévement : Sondage au Tracto-pelle Sondage : Mélange 1

Prélevé par : GINGER CEBTP Profondeur : 0.10/0.90 m

Date prélévement : 08/03/19

Mélange : PT2 - PT3 - PT4 - PT5 - PT6

Mode de conservation : Ech. prélevé en sac

Date de livraison: 15/04/19

Description: Sable limoneux marron à quelques graves (Dmax = 40 mm)

#### Paramètres de nature

Désignation de l'essai	Norme	Résultats	Unité
Dmax	ME selon NFP94-056	50	mm
Passant à 50 mm	ME selon NFP94-056	100.0	%
Passant à 2 mm (fraction 0/50 mm)	ME selon NFP94-056	96.1	%
Passant à 80 µm (fraction 0/50 mm)	ME selon NFP94-056	31.9	%
Passant à 2 µm	ME selon NFP94-057		%
Limite de liquidité - WL	NF P94-051		%
Limite de plasticité - W <sub>P</sub>	NF P94-051		%
Indice de plasticité - IP	WL - WP		
VBS	NF P94-068	0.53	g de bleu pour 100

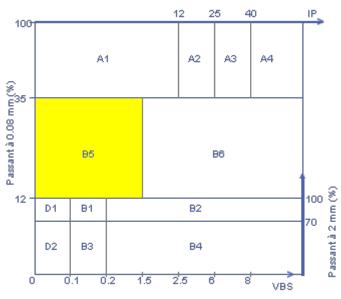
#### Paramètres d'état hydrique

Désignation de l'essai	Norme	Résultats	Unité
Teneur en eau naturelle - Wn	NF P94-050	12.5	%
Indice Portant immédiat - IPI	NF P94-078	2	
Indice de Consistance - Ic	(WL-Wn)/IP		
Wn/W OPN	NF P94-093	1.33	

#### Pour information:

Teneur en eau Optimale W OPN (%):	9.3
Masse volumique sèche Optimale ρ OPN (Mg/m3) :	2.01

#### CLASSIFICATION NF P 11-300: B5 th





Observations:

Ingénieur Laboratoire Daniel PORTIER





#### ANALYSE GRANULOMÉTRIQUE Méthode par tamisage à sec après lavage Méthode d'essai selon NF P 94-056 (norme périmée)

GINGER CEBTP TOULOUSE LABORATOIRE TOULOUSE 2 AVENUE DE FLOURENS 31130 BALMA



Informations générales

N°08-87

N° dossier: OLM2.JC028.0001

Client / MO: SARTHE HABITAT

Désignation: VIABILISATION LOTISSEMENT -FILLE SUR SAR72 Localité: FILLE SUR SARTHE

Demandeur / MOE : SARTHE HABITAT

Chargé d'affaire: HATEAU DAVID

Informations sur l'échantillon N° 19TLS-1852

Mode de prélévement : Sondage au Tracto-pelle

Sondage: Mélange 1 Profondeur: 0.10/0.90 m

Prélevé par : GINGER CEBTP

Mélange: PT2 - PT3 - PT4 - PT5 - PT6

Date prélévement : 08/03/19 Mode de conservation : Ech. prélevé en sac

Date de livraison: 15/04/19

dm (mm): 50

Description: Sable limoneux marron à quelques graves (Dmax = 40 mm)

Informations sur l'essai

Mode de séchage : Etuvage Température: 105°C

Technicien: PORTIER D.

Date essai: 24/05/19

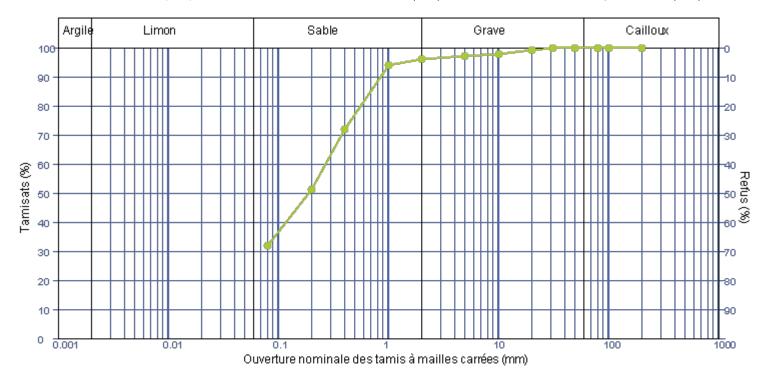
Analyse granulométrique sur 0/D mm

Tamis à mailles carrées (mm)	200 mm	100 mm	80 mm	50 mm	31.5 mm	20 mm	10 mm	5 mm	2 mm	1 mm	400 μm	200 μm	80 µm	
Passant cumulé (%)	100.0	100.0	100.0	100.0	99.7	99.1	97.8	96.9	96.1	93.9	71.8	51.4	31.9	

Facteur d'uniformité Cu = (N.D.)

Facteur de courbure Cc = (N.D.)

Facteur de symétrie Cs = (N.D.)



Observations:

Ingénieur Laboratoire **Daniel PORTIER** 

Dérogation à la méthode d'essai: La fin du tamisage sur chaque tamis est determinée visuellement



#### GINGER CEBTP TOULOUSE LABORATOIRE TOULOUSE 2 AVENUE DE FLOURENS 31130 BALMA

#### **RAPPORT D'ESSAI**

## Mesure de la capacité d'absorption de bleu de méthylène d'un sol ou d'un matériaux rocheux par l'essai à la tâche NF P 94-068



Informations générales N°08-87

N° dossier: OLM2.JC028.0001 Client / MO: SARTHE HABITAT

Désignation: VIABILISATION LOTISSEMENT -FILLE SUR SAR72

Localité : FILLE SUR SARTHE Demandeur / MOE :SARTHE HABITAT

Chargé d'affaire : HATEAU DAVID

Date de livraison: 15/04/19

Informations sur l'échantillon N° 19TLS-1852

Mode de prélévement : Sondage au Tracto-pelle Sondage : Mélange 1

Prélevé par : GINGER CEBTP Profondeur : 0.10/0.90 m

Mode de conservation : Ech. prélevé en sac

dm (mm) : 50

Description: Sable limoneux marron à quelques graves (Dmax = 40 mm)

Informations sur l'essai

Mode de séchage : Etuvage Technicien : ERICHOT M.

Température : 105°C Date essai : 24/05/19

Résultats

VB = 0.55 g de bleu pour 100 g de matériaux sec (Sans correction)

VBs = 0.53 g de bleu pour 100 g de matériaux sec C = 96.9 W (%): 12.6

C= proportion de la fraction 0/5 mm dans la fraction 0/50 mm (%) - Si dm = 5 mm, alors C=100 %

Observations:

Ingénieur Laboratoire Daniel PORTIER





#### MESURE DES INDICES PORTANT IMMEDIATS (IPI - I.CBRimmédiat) Mesure sur échantillon compacté au moule CBR NF P 94-078

GINGER CEBTP TOULOUSE LABORATOIRE TOULOUSE 2 AVENUE DE FLOURENS 31130 BALMA

**LABOROUTE** N°08-87

Informations générales

OLM2.JC028.0001 Client /MO: SARTHE HABITAT N° dossier :

Désignation : VIABILISATION LOTISSEMENT -FILLE SUR SAR72

FILLE SUR SARTHE Localité : Demandeur / MOE : SARTHE HABITAT

HATEAU DAVID Chargé d'affaire :

Informations sur l'échantillon N° 19TLS-1852

Mode de prélévement : Sondage au Tracto-pelle Sondage: Mélange 1

Prélevé par : GINGER CEBTP Profondeur: 0.10/0.90 m

Date prélévement: 08/03/19

Mélange: PT2 - PT3 - PT4 - PT5 - PT6 Mode de conservation : Ech. prélevé en sac

Date de livraison: 15/04/19

Description: Sable limoneux marron à quelques graves (Dmax = 40 mm)

#### Informations sur l'essai

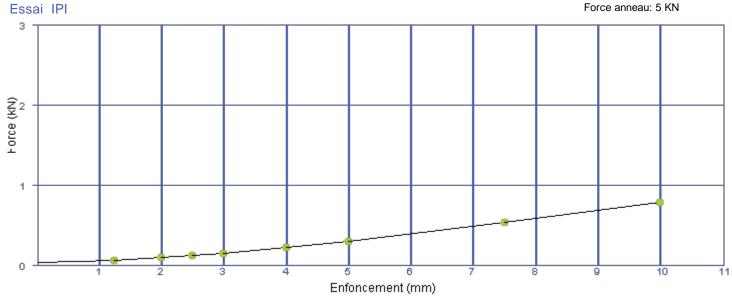
Technicien: PORTIER D. Température: 105°C Mode de séchage : Etuvage

Date essai: 23/05/2019 Type de moule : Moule CBR

Dame - Energie de compactage : A - Normale Essai sur matériau : Non traité

> Fraction testée: 0/20 mm Liant(s) et dosage(s) :

Refus (%) sur 0/20 mm: 0.9 Préparation du matériau : Manuelle



#### Résultats sur la fraction 0/20 mm

Teneur en eau initiale W (%) 12.5 1.90 Masse volumique sèche ρd (Mg/m3) ΙΡΙ 2 (Indice corrigé)

Pourcentage par rapport à la référence optimale

W moulage CBR / W OPT

ρd moulage CBR / ρd OPT (%) =

Remarque:

Observations:

Ingénieur Laboratoire **Daniel PORTIER** 

N° Qualité E363 V1 du 01/09/2016 PV édité le 24/05/2019 (version 4)



#### MESURE DES INDICES PORTANT IMMEDIATS (IPI - I.CBRimmédiat) Mesure sur échantillon compacté au moule CBR NF P 94-078

GINGER CEBTP TOULOUSE LABORATOIRE TOULOUSE 2 AVENUE DE FLOURENS 31130 BALMA

LABOROUTE
N°08-87

Informations générales

N° dossier :

OLM2.JC028.0001 Client /MO : SARTHE HABITAT

Désignation: VIABILISATION LOTISSEMENT -FILLE SUR SAR72

Localité: FILLE SUR SARTHE HABITAT Demandeur / MOE : SARTHE HABITAT

Chargé d'affaire : HATEAU DAVID

Informations sur l'échantillon N° 19TLS-1852

Mode de prélévement : Sondage au Tracto-pelle Sondage : Mélange 1

Prélevé par : GINGER CEBTP Profondeur : 0.10/0.90 m

Date prélévement : 08/03/19

Mélange : PT2 - PT3 - PT4 - PT5 - PT6

Mode de conservation : Ech. prélevé en sac

Date de livraison: 15/04/19

Description: Sable limoneux marron à quelques graves (Dmax = 40 mm)

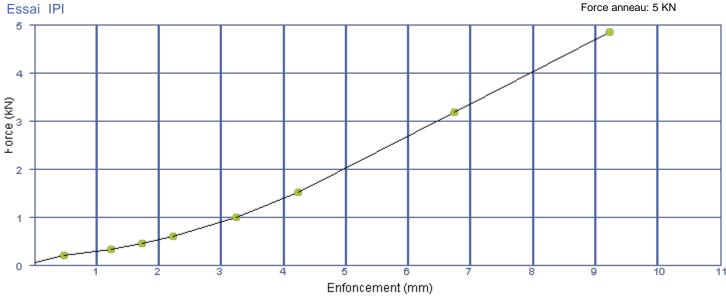
#### Informations sur l'essai

Mode de séchage : Etuvage Température : 105°C Technicien : PORTIER D.

Type de moule : Moule CBR Date essai : 04/06/2019

Dame - Energie de compactage : A - Normale Essai sur matériau : Traité

Fraction testée : 0/20 mm Liant(s) et dosage(s) : 1.5% CaO Refus (%) sur 0/20 mm: 0.9 Préparation du matériau : Manuelle



#### Résultats sur la fraction 0/20 mm

Teneur en eau initiale W (%) = 12.5

Teneur en eau traitée W (%) = 11.3

Masse volumique sèche pd (Mg/m3) = 1.95

IPI = 11

(Indice corrigé)

Pourcentage par rapport à la référence optimale

W moulage CBR / W OPT (%) = pd moulage CBR / pd OPT (%) =

Remarque:

Observations:

Chaux = LHOIST - Chaux du Périgord à Sauveterre la Lémance (47) - PROVIACAL - CL 90

Ingénieur Laboratoire Daniel PORTIER

IPI\_PRO-PRG V06~01-19



#### MESURE DES INDICES PORTANT IMMEDIATS (IPI - I.CBRimmédiat) Mesure sur échantillon compacté au moule CBR NF P 94-078

GINGER CEBTP TOULOUSE LABORATOIRE TOULOUSE 2 AVENUE DE FLOURENS 31130 BALMA

LABOROUTE
N°08-87

Informations générales

N° dossier: OLM2.JC028.0001 Client /MO : SARTHE HABITAT

Désignation : VIABILISATION LOTISSEMENT -FILLE SUR SAR72

Localité : FILLE SUR SARTHE Demandeur / MOE : SARTHE HABITAT

Chargé d'affaire: HATEAU DAVID

Informations sur l'échantillon N° 19TLS-1852

Mode de prélévement : Sondage au Tracto-pelle Sondage : Mélange 1

Prélevé par : GINGER CEBTP Profondeur : 0.10/0.90 m

Date prélévement : 08/03/19

Mélange: PT2 - PT3 - PT4 - PT5 - PT6

Mode de conservation: Ech. prélevé en sac

Date de livraison: 15/04/19

Description: Sable limoneux marron à quelques graves (Dmax = 40 mm)

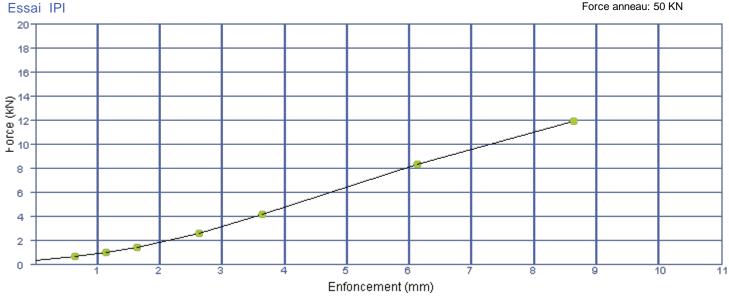
#### Informations sur l'essai

Mode de séchage : Etuvage Température : 105°C Technicien : PORTIER D.

Type de moule : Moule CBR Date essai : 06/06/2019

Dame - Energie de compactage : A - Normale Essai sur matériau : Traité

Fraction testée : 0/20 mm Liant(s) et dosage(s) : 1.5% CaO Refus (%) sur 0/20 mm: 0.9 Préparation du matériau : Manuelle



#### Résultats sur la fraction 0/20 mm

Teneur en eau initiale

W (%) = 11.5

Teneur en eau traitée

W (%) = 10.3

Masse volumique sèche

Pd (Mg/m3) = 1.99

IPI = 32

(Indice corrigé)

Pourcentage par rapport à la référence optimale

W moulage CBR / W OPT (%) =

 $\rho$ d moulage CBR /  $\rho$ d OPT (%) =

Remarque:

Observations:

Chaux = LHOIST - Chaux du Périgord à Sauveterre la Lémance (47) - PROVIACAL - CL 90

Ingénieur Laboratoire Daniel PORTIER

N° Qualité E363 V1 du 01/09/2016 1/1 PV édité le 18/06/2019 (version 4)



### CLDII

#### GINGER CEBTP TOULOUSE LABORATOIRE TOULOUSE 2 AVENUE DE FLOURENS 31130 BALMA

#### **RAPPORT D' ESSAI**

#### MESURE DE L'INDICE CBR APRES IMMERSION Mesure sur échantillon compacté au moule CBR puis immergé 4 jours NF P 94-078



Informations générales

N° dossier: OLM2.JC028.0001 Client /MO : SARTHE HABITAT

Désignation: VIABILISATION LOTISSEMENT -FILLE SUR SAR72

Localité : FILLE SUR SARTHE Demandeur / MOE : SARTHE HABITAT

Chargé d'affaire : HATEAU DAVID

Informations sur l'échantillon N° 19TLS-1852

Mode de prélévement : Sondage au Tracto-pelle Sondage : Mélange 1

Prélevé par : GINGER CEBTP Profondeur : 0.10/0.90 m

Date prélévement : 08/03/19

Mélange : PT2 - PT3 - PT4 - PT5 - PT6

Mode de conservation : Ech. prélevé en sac

Date de livraison: 15/04/19

Description: Sable limoneux marron à quelques graves (Dmax = 40 mm)

#### Informations sur l'essai

Mode de séchage : Etuvage Température : 105°C Technicien : PORTIER D.

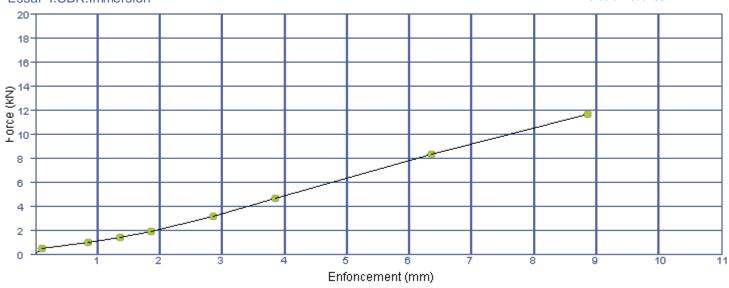
Type de moule : Moule CBR Date essai : 11/06/2019

Dame - Energie de compactage : A - Normale Essai sur matériau : Traité

Fraction testée : 0/20 mm Liant(s) et dosage(s) : 1.5% CaO Refus (%) sur 0/20 mm: 0.9 Préparation du matériau : Manuelle

#### Essai I.CBR.Immersion

Force anneau: 50 KN



#### Résultats sur la fraction 0/20 mm

Teneur en eau initiale W (%) 11.7 Teneur en eau traitée W (%) 10.5 1.98 Masse volumique sèche ρd (Mg/m3) Teneur en eau après immersion W (%) G (%) 0.0 Gonflement linéaire relatif Mesure réalisée avec 2 surchages I.CBR.Immersion = 32 Mesure réalisée avec 2 surcharges (Indice corrigé)

Pourcentage par rapport à la référence optimale

W moulage CBR / W OPT (%) =

 $\rho$ d moulage CBR /  $\rho$ d OPT (%) =

Remarque:

#### Observations:

Chaux = LHOIST - Chaux du Périgord à Sauveterre la Lémance (47) - PROVIACAL - CL 90

Ingénieur Laboratoire Daniel PORTIER

PI\_PRO-PRG V06~01-19

N° Qualité E363 V1 du 01/09/2016 1/1 PV édité le 18/06/2019 (version 5)



#### ESSAI PROCTOR - Détermination des références de compactage NF P94-093

GINGER CEBTP TOULOUSE LABORATOIRE TOULOUSE 2 AVENUE DE FLOURENS 31130 BALMA



N°08-87 Informations générales

> OLM2.JC028.0001 Client /MO: SARTHE HABITAT N° dossier :

VIABILISATION LOTISSEMENT -FILLE SUR SAR72 Désignation :

FILLE SUR SARTHE Localité : Demandeur / MOE : SARTHE HABITAT

HATEAU DAVID Chargé d'affaire :

Informations sur l'échantillon N° 19TLS-1852

Sondage: Mélange 1 Mode de prélévement : Sondage au Tracto-pelle

Prélevé par : GINGER CEBTP Profondeur: 0.10/0.90 m

Date prélévement: 08/03/19 Mélange: PT2 - PT3 - PT4 - PT5 - PT6

Mode de conservation : Ech. prélevé en sac

Date de livraison: 15/04/19

Wnat (%): 12.5 W (%) 0/D: 12.5 Description: Sable limoneux marron à quelques graves (Dmax = 40 mm)

Liant(s) et dosage(s) :

#### Informations sur l'essai

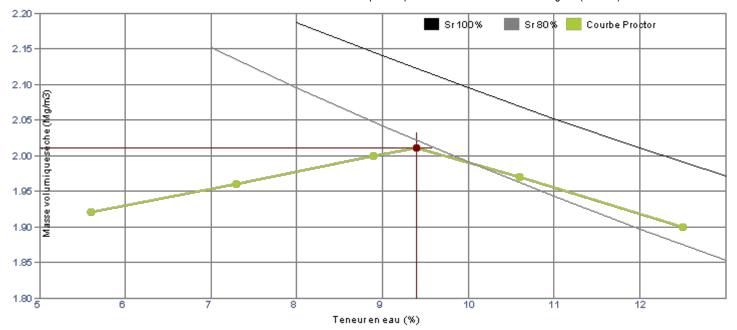
PORTIER D. Température : 105°C Technicien: Mode de séchage : Etuvage

Date essai : 29/05/19 Type de moule : Moule CBR

Dame - Energie de compactage : A - Normale Essai sur matériau : Non traité Fraction testée: 0/20 mm

Refus (%) sur 0/20 mm: 0.9 Préparation du matériau : Manuelle

Les courbes de saturation Sr 80% et Sr 100% sont tracées avec la masse volumique des particules solides de sol de 2.65 Mg/m3 (estimée)



#### Résultats sur les 5 moulages

Points expérimentaux	1	2	3	4	5	
Teneur en eau initiale (%)	5.6	7.3	8.9	10.6	12.5	
Teneur en eau traitée (%)						
ρd (Mg/m3)	1.92	1.96	2.00	1.97	1.90	

Teneur en eau optimale (%)	9.4
ρd optimale (Mg/m3)	2.01
Teneur en eau optimale corrigée (%)	9.3
ρd corrigée (Mg/m3)	2.01

Observations:

Ingénieur Laboratoire **Daniel PORTIER** 

N° Qualité E364 V1 du 01/09/2016 1/1 PV édité le 24/05/2019 (version 12)



## ESSAI PROCTOR - Détermination des références de compactage NF P94-093

GINGER CEBTP TOULOUSE LABORATOIRE TOULOUSE 2 AVENUE DE FLOURENS 31130 BALMA



N°08-87

Informations générales

N° dossier: OLM2.JC028.0001 Client /MO : SARTHE HABITAT

Désignation: VIABILISATION LOTISSEMENT -FILLE SUR SAR72

Localité : FILLE SUR SARTHE Demandeur / MOE : SARTHE HABITAT

Chargé d'affaire: HATEAU DAVID

Informations sur l'échantillon N° 19TLS-1852

Mode de prélévement : Sondage au Tracto-pelle Sondage : Mélange 1

Prélevé par : GINGER CEBTP Profondeur : 0.10/0.90 m

Date prélévement : 08/03/19

Mélange : PT2 - PT3 - PT4 - PT5 - PT6

Mode de conservation : Ech. prélevé en sac

Date de livraison: 15/04/19

Description : Sable limoneux marron à quelques graves (Dmax = 40 mm) W (%) 0/D: 12.5

Informations sur l'essai

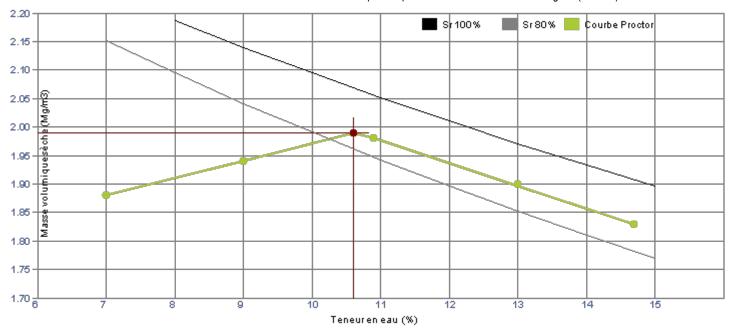
Mode de séchage : Etuvage Température : 105°C Technicien : PORTIER D.

Type de moule : Moule Proctor Date essai : 06/06/19

Dame - Energie de compactage : A - Normale Essai sur matériau : Traité

Fraction testée : 0/5 mm Liant(s) et dosage(s) : 1.5% CaO Préparation du matériau : Manuelle

Les courbes de saturation Sr 80% et Sr 100% sont tracées avec la masse volumique des particules solides de sol de 2.65 Mg/m3 (estimée)



#### Résultats sur les 5 moulages

Points expérimentaux	1	2	3	4	5	
Teneur en eau initiale (%)	7.9	10.0	12.0	14.1	16.2	
Teneur en eau traitée (%)	7.0	9.0	10.9	13.0	14.7	
ρd (Mg/m3)	1.88	1.94	1.98	1.90	1.83	

Teneur en eau optimale (%)	10.6
ρd optimale (Mg/m3)	1.99
Teneur en eau optimale corrigée (%)	
ρd corrigée (Mg/m3)	

Observations:

Chaux = LHOIST - Chaux du Périgord à Sauveterre la Lémance (47) - PROVIACAL - CL 90

Ingénieur Laboratoire Daniel PORTIER

Email:cebtp.toulouse@groupeginger

IPI\_PRO-PRG V06~01-19

GINGER CEBTP Agence de TOULOUSE - LABORATOIRE TOULOUSE 2 AVENUE DE FLOURENS 31130 BALMA Tél: 05.62.71.80.00 Fax:05.62.71.80.05



### ESSAI D'EVALUATION DE L'APTITUDE D'UN SOL AU TRAITEMENT NF P 94-100

GINGER CEBTP TOULOUSE 2 AVENUE DE FLOURENS 31130 BALMA



N° 08-87

Informations générales

N° dossier : OLM2.JC028.0001

Client / MO : SARTHE HABITAT

Désignation: VIABILISATION LOTISSEMENT - FILLE SUR SRA72

Localité : FILLE SUR SARTHE

Demandeur / MOE: SARTHE HABITAT

Chargé d'affaire : HATEAU DAVID

Informations sur l'échantilloi

N° 19TLS-1852

Mode de prélèvement : Sondage au Tracto-pelle

Sondage : Mélange 1

Prélevé par : GINGER CEBTP

Profondeur: 0.10/0.90 m

Date de prélèvement : 08/03/2019

Mélange : PT2 - PT3 - PT4 - PT5 - PT6

Mode de conservation : Ech. prélevé en sac

Date de livraison: 15/04/2019

Description: Sable limoneux marron à quelques graves (Dmax = 40 mm)

Informations sur l'essai

Date de début : 07/06/19

Date de fin: 18/06/19

Technicien:

PORTIER D. / VILOTTE B.

Référence
0/5 mm

Mélange
Confection

W<sub>OPN</sub> =

10.6 %

70

Liant(s) et dosage (%) :

(100% du dosage)

Confection théorique

 $\rho d_{OPN} =$ 

1.99 Mg/m<sup>3</sup>

Modalité alternative complémentaire.

Teneur en eau du matériau essayé = 10.6 % ≤ W ≤ 12.6 %

1.5% CaO

(W<sub>OPN</sub> à W<sub>OPN</sub>+2%)

Masse volumique humide =

2.11

Mg/m<sup>3</sup>

Temps de cure =

(96% de phopn)

Temps de cure

CaO seule : 3 jours ± 4 heures

L.H. Routier ou Ciment avec ou sans chaux : 4 heures ± 15 min

Résultats

Confection		N° Eprouvette	1	2	3
des	Teneur en eau	%	10.8	10.8	10.8
éprouvettes Ma	Masse volumique apparente (humide)	Mg/m <sup>3</sup>	2.11	2.11	2.10

GONFLEMENT	N° Eprouvette	1	2	3	Moyenne
VOLUMIQUE	Mesuré après 4 ou 24 h d'immersion ①				
G <sub>V 7j</sub> en %	Mesuré après 7 j d'immersion	1.1	1.0	0.8	1.0

① Facultatif

APTITUDE DU MATÉRIAU AU TRAITEMENT Adapté G<sub>v 7i</sub> ≤ 5% Douteux  $5\% < G_{v7j} \le 10\%$ 

Inadapté G<sub>v7j</sub> > 10%

Traitemens des sols à la chaux et/ou aux liants hydrauliques - Guide Technique LCPC SETRA

Partie B: Traitements des sols en remblais - Page 65

Si le contexte géologique laisse apparaître une probabilité significative de présence dans le sol d'éléments "perturbateurs" tels que : matières organiques, sulfates, nitrates, etc..., une vérification de l'aptitude du sol à être traité avec le produit envisagé doit préalablement être réalisée à partir de l'essai décrit dans la norme NF P 94-100.

L'aptitude du sol au traitement peut être considérée comme acquise si le gonflement volumique reste ≤ 10 % La pérénité du traitement devra aussi être vérifiée avec les critères I.CBR immersion / IPI ≥ 1.

Observations:

Chaux = LHOIST - Site de Sauveterre la Lémance (47) PROVIACAL ® - CL 90 Le Responsable du laboratoire

Laetitia NEROT

0

PV édité le 18/06/2019

Rotation	Culture	2018 (Précédent) GAZON INTENSIF	2019 GAZON INTENSIF	2020 2021
	Rendement	40	40	
	Devenir résidus	Ramassés	Ramassés	
Amendements Organiques	Nature apport	-		
	Quantité			
	Apport valorisable de P2O5 (Unités/Ha	)		
	Apport valorisable de K2O (Unités/Ha)	•		
	Apport valorisable de MgO (Unités/Ha)			
Bilan Humique	Pertes par minéralisation		860	
lan global sur la rotation (Année 1+2+3)	Résidus et amendements orga.		120	
-740 (Kg humus/ Ha)	Bilan Humique annuel		-740	
Chaulage	Redressement		1350	
nité Valeur Neutralisante / ha	Entretien		200	
Fertilisation minérale	Nb années sans apport minéral P2O5		2	
éments majeurs (unités par ha	Nb années sans apport minéral K2O		2	
	Exigence de la culture (P2O5/K2O)		<u> </u>	
	Phosphore P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>		70	
	Potasse K <sub>2</sub> O		300	
	Magnésie MgO		60	
Oligo-éléments	Zinc Zn		N.C. / 🔲	
Apport/ Exigence	Manganèse Mn		N.C. /	
	Cuivre Cu Fer Fe		N.C. /	
	Bore B		N.C. / 💻	
	igence faible Exigence moyenne	Exigence forte		

Notes :	SIGNATURE :
	MARIE HELENE LE BELLER, Responsable Laboratoire Sol





14 RUE DE VIENNE 72190 COULAINES GINGER COULAINES

14 RUE DE VIENNE 72190 COULAINES

# RAPPORT D'ANALYSE DE SOL VOTRE DIAGNOSTIC DE FERTILITÉ

**NOM DE VOTRE PARCELLE:** 

FILLE SUR SARTHE - PT1

Surface: 1.00 Ha

Commune de la parcelle : Coulaines

Identifiant laboratoire: 2019 071784 / RAEH-20190717841440972505 / Analyses réalisées à Blois

Date de prelevement : Édition du rapport : le 14/06/2019 à 12:05:08 Date de réception (début d'analyse) : 23/05/2019

Parcelle à re-controler en 2023



Pour les zones de résultats, les valeurs en "noir" sont mesurées et obtenues par les méthodes mentionnées ci-dessous, les valeurs grisées sont soit calculées soit issues d'abaques.

Ce rapport d'analyse comporte 4 pages et ne concerne que les objets soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole 3. L'accréditation ne couvre pas les avis et interprétations. Sauf indication contraire, les conclusions et les avis et interprétations ne tiennent pas compte des incertitudes de mesures associées aux résultats des essais. Le laboratoire Galys est agréé par le Ministère de l'Agriculture.

Azote : NF ISO 13878 Fer : NF X 31-161 pH KCl : NF ISO 10390 Calcium : Méthode interne MT-OEB Magnésium : Méthode interne MT-OEB Phosphore Joret-Hébert : Méthode interne Carbone: NF ISO 14235
Manganèse EDTA: NF X 31-120
Potassium: Méthode interne MT-OEB

CEC Metson : Méthode interne MT-CED Matières organiques : NF ISO 14235 Zinc : NF X 31-120 Cuivre : NF X 31-120 pH eau : NF ISO 10390

Galys SAS Siège social: 14 rue André Boulle 41000 Blois / Service Clients: 02.54.55.88.88

Email: contact@galys-laboratoire.fr / www.galys-laboratoire.fr

Identifiant laboratoire: 2019 071784, édité le 14/06/2019 à 12:05:08

Ce RADAR vous donne une vision synthétique de votre capital sol par un diagnostic de fertilité établi aux travers de 7 axes.

Galys attire votre attention sur les trois axes suivants afin de valoriser pleinement votre capital sol



#### **Statut Acido-Basique**

Le pH eau (5.2) traduit une acidité importante défavorable à la valorisation de votre capital sol. Le chaulage est ici prioritaire pour un meilleur fonctionnement de votre sol valorisant pleinement vos apports de fertilisants.La teneur très faible en magnésie (42 mg/kg) pourra être également corrigée lors du chaulage par un amendement calco-magnésien.



#### Etat organique et biologique

Votre sol présente un taux très faible en Matière Organique (14.48 g/kg) qui limite votre capital sol. Ce taux est expliqué par un bilan humique négatif. Veillez à restituer l'ensemble de vos résidus de récolte.



#### Elements majeurs

Votre capital sol est limité par un niveau juste suffisant en Potassium et



### Conditions du développement racinaire

L'installation et la croissance de votre culture sont tributaires de la qualité physique du sol de votre parcelle. Connaître sa texture (type de sol, granulométrie), son statut acido-basique, ses propriétés organiques et biologiques permet d'agir spécifiquement pour en améliorer le potentiel de production.

#### A - Texture & Aération

Vous n'avez pas commandé l'analyse granulométrique de votre sol. Celle-ci définit les caractéristiques physiques qui impactent sur le travail du sol. Elle permet également SYNTHÈSE de préciser la sensibilité à la battance ainsi que la réserve utile de votre parcelle.

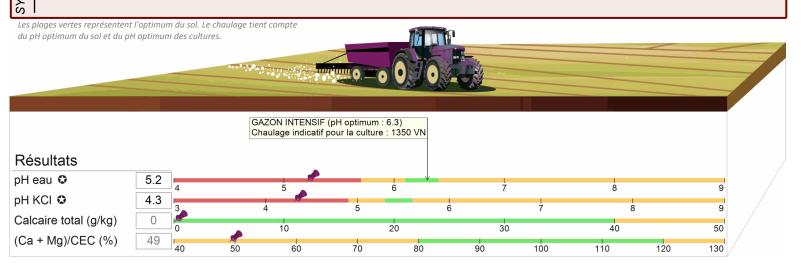
- Argile calculée : 115 g/kg - Poids de Terre Fine: 3558 t/ha Taux de cailloux : < 15%

Etat satisfaisant ou A surveiller ou Risque très élevé

#### **B** - Statut Acido-Basique

Sol acide, chaulage impératif.

Teneur en Aluminium échangeable assez élevée (29 mg/kg): des risques phytotoxiques sur cultures sensibles. Le calcaire total est trop faible (< 20 g/kg) pour permettre le dosage du calcaire actif.



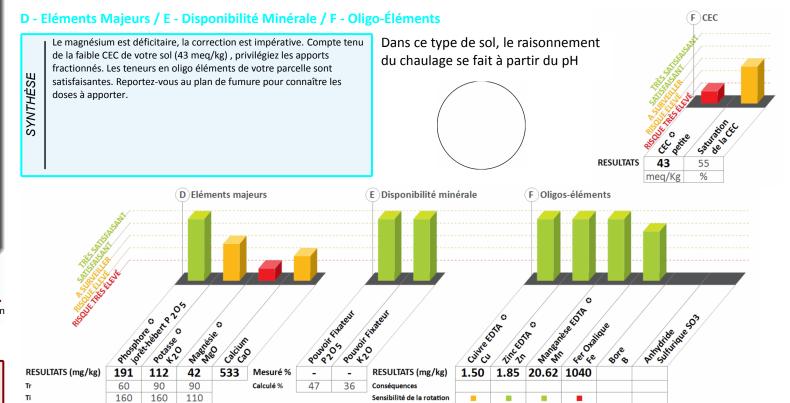
### FILLE SUR SARTHE - PT1 C - État Organique et Biologique

L'activité biologique de ce sol est ralentie et limite le bon fonctionnement de ce sol. Diverses actions sont conseillées pour améliorer ce contexte défavorable. L'enfouissement des résidus de récolte, ou les apports organiques sont ici fortement recommandés pour l'amélioration de la vie biologique de ce sol et en améliorer sa teneur en matières organiques (14.48 g/kg).



### Réservoir et équilibres

Le sol est un réservoir d'éléments fertilisants qui se juge aussi bien en quantité (concentration de chaque élément) qu'en qualité (équilibre entre les éléments). L'atteinte d'un objectif de rendement nécessite que ces deux conditions soient réunies.



Les interprétations des teneurs en éléments majeurs de la parcelle sont calculées à partir des normes COMIFER pour les cultures moyennement exigeantes. Les seuils Tr et Ti sont données par le COMIFER pour votre sol, ils permetter

#### Ratios d'équilibre entre éléments

Rapport	K2O/MgO	CaO/K2O	MO/Cu	P2O5/Zn	CaO/MgO
Valeur	2.67	4.76	9.65	103.24	12.69
Plage d'équilibre	1.8 à 2.8	4 à 8	0 à 75	0 à 650	6 à 10



### Sécurité et environnement

La recherche de l'optimum de productivité de votre parcelle doit s'accompagner d'une attention particulière au fil des années afin de préserver et/ou d'améliorer ses caractéristiques et ses qualités environnementales .

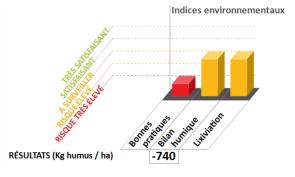
#### **G** - Stratégie et Environnement

Au regard de votre feuille de renseignement, vos pratiques culturales pourraient être améliorées pour tenir compte des aspects environnementaux. Pour améliorer vos pratiques, pensez :

- à varier vos rotations

- à introduire des cultures intermédiaires

Votre bilan humique est déficitaire, afin de l'améliorer, il est important d'enfouir vos résidus et d'apporter des amendements organiques.



Rotation	Culture	2018 (Précédent) GAZON INTENSIF	2019 GAZON INTENSIF	2020	2021
	Rendement	40	40		
	Devenir résidus	Ramassés	Ramassés		
Amendements Organiques	Nature apport	-	-		
	Quantité				
	Apport valorisable de P2O5 (Unités/Ha	1)			
	Apport valorisable de K2O (Unités/Ha)				
	Apport valorisable de MgO (Unités/Ha)				
Bilan Humique	Pertes par minéralisation		858		
ilan global sur la rotation (Année 1+2+3)	Résidus et amendements orga.		120		
-738 (Kg humus/ Ha)	Bilan Humique annuel		-738		
Chaulage	Redressement		2000		
nité Valeur Neutralisante / ha			200		
Fertilisation minérale	Nb années sans apport minéral P2O5		2		
éments majeurs (unités par ha	Nb années sans apport minéral K <sub>2</sub> O		2		
	Exigence de la culture (P2O5/K2O)		<u> </u>		
	Phosphore P2O5		70		
	Potasse K <sub>2</sub> O		300		
	Magnésie MgO		60		
Oligo-éléments	Zinc Zn		N.C. /		
Apport/ Exigence	Manganèse Mn Cuivre Cu		N.C. / =		
	Fer Fe		N.C. / □ N.C. / ■		
	Bore B		IV.C. /		
	igence faible Exigence moyenne	Exigence forte			

MARIE HELENE LE BELLER, Responsable Laboratoire Sols	Notes :	SIGNATURE :
		,



14 RUE DE VIENNE 72190 COULAINES **GINGER COULAINES** 

14 RUE DE VIENNE 72190 COULAINES

# RAPPORT D'ANALYSE DE SOL VOTRE DIAGNOSTIC DE FERTILITÉ

NOM DE VOTRE PARCELLE:

FILLE SUR SARTHE - PT3

Surface: 1.00 Ha

Commune de la parcelle : Coulaines

Identifiant laboratoire: 2019 071785 / RAEH-20190717851440972505 / Analyses réalisées à Blois

Date de prelevement : Édition du rapport : le 14/06/2019 à 12:05:08 Date de réception (début d'analyse) : 23/05/2019

Parcelle à re-controler en 2023



Pour les zones de résultats, les valeurs en "noir" sont mesurées et obtenues par les méthodes mentionnées ci-dessous, les valeurs grisées sont soit calculées soit issues d'abaques.

Ce rapport d'analyse comporte 4 pages et ne concerne que les objets soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ②. L'accréditation ne couvre pas les avis et interprétations. Sauf indication contraire, les conclusions et les avis et interprétations ne tiennent pas compte des incertitudes de mesures associées aux résultats des essais. Le laboratoire Galys est agréé par le Ministère de l'Agriculture.

Azote : NF ISO 13878 Fer : NF X 31-161 pH KCl : NF ISO 10390 Calcium : Méthode interne MT-OEB
Magnésium : Méthode interne MT-OEB
Phosphore Joret-Hébert : Méthode interne

Carbone: NF ISO 14235
Manganèse EDTA: NF X 31-120
Potassium: Méthode interne MT-OEB

CEC Metson : Méthode interne MT-CED Matières organiques : NF ISO 14235 Zinc : NF X 31-120 Cuivre : NF X 31-120 pH eau : NF ISO 10390

Galys SAS Siège social: 14 rue André Boulle 41000 Blois / Service Clients: 02.54.55.88.88

Email: contact@galys-laboratoire.fr / www.galys-laboratoire.fr

Identifiant laboratoire : 2019 071785. édité le 14/06/2019 à 12:05:08 FILLE SUR SARTHE - PT3

## **VOTRE CAPITAL SOL : BILAN ET STRATÉGIES**

Ce RADAR vous donne une vision synthétique de votre capital sol par un diagnostic de fertilité établi aux travers de 7 axes.

Galys attire votre attention sur les trois axes suivants afin de valoriser pleinement votre capital sol :



#### **Statut Acido-Basique**

Le pH eau (4.6) traduit une acidité importante défavorable à la valorisation de votre capital sol. Le chaulage est ici prioritaire pour un meilleur fonctionnement de votre sol valorisant pleinement vos apports de fertilisants.La teneur très faible en magnésie (42 mg/kg) pourra être également corrigée lors du chaulage par un amendement calco-magnésien.



#### **Etat organique et biologique**

Votre sol présente un taux très faible en Matière Organique (14.32 g/kg) qui limite votre capital sol. Ce taux est expliqué par un bilan humique négatif . Veillez à restituer l'ensemble de vos résidus de récolte .



#### Elements majeurs

Votre capital sol est limité par un niveau juste suffisant en Potassium et Magnésium.



SYNTHÈSE

## Conditions du développement racinaire

L'installation et la croissance de votre culture sont tributaires de la qualité physique du sol de votre parcelle. **Connaître** sa texture (type de sol, granulométrie), son statut acido-basique, ses propriétés organiques et biologiques permet d'agir spécifiquement pour en améliorer le potentiel de production.

#### A - Texture & Aération

Vous n'avez pas commandé l'analyse granulométrique de votre sol. Celle-ci définit les caractéristiques physiques qui impactent sur le travail du sol. Elle permet également de préciser la sensibilité à la battance ainsi que la réserve utile de votre parcelle.

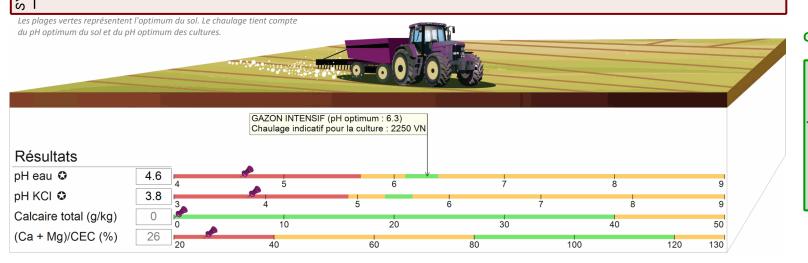
Argile calculée: 114 g/kg
 Poids de Terre Fine: 3566 t/ha
 Taux de cailloux: < 15%</li>

#### **B - Statut Acido-Basique**

Très forte acidité, risque élevé de toxicité aluminique, le chaulage est impératif.

Etat satisfaisant ou A surveiller ou Risque très élevé

Teneur en Aluminium échangeable très élevée (341.89 mg/kg). En l'absence de chaulage, les risques de toxicité aluminique sur toute culture sont élevés. Le calcaire total est trop faible (< 20 g/kg) pour permettre le dosage du calcaire actif.



### FILLE SUR SARTHE - PT3 C - État Organique et Biologique

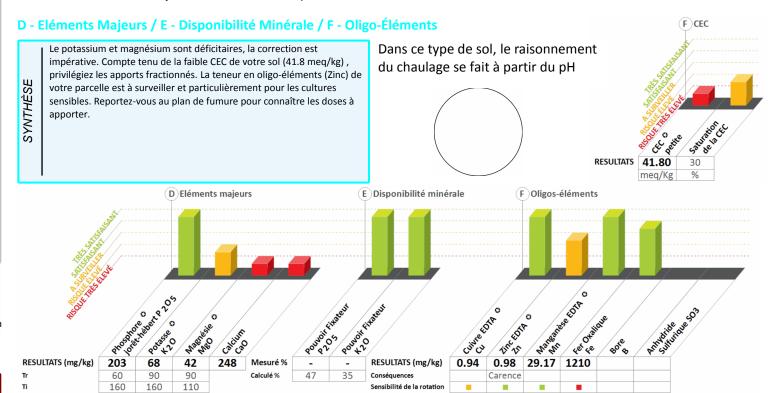
L'activité biologique de ce sol est ralentie et limite le bon fonctionnement de ce sol. Diverses actions sont conseillées pour améliorer ce contexte défavorable. Dans ce sol, un chaulage permettra de se situer dans une plage de pH plus proche de 6,0 qui sera plus favorable à la vie du sol. L'enfouissement des résidus de récolte, ou les apports organiques sont ici fortement recommandés pour l'amélioration de la vie biologique de ce sol et en améliorer sa teneur en matières organiques (14.32 g/kg).





### Réservoir et équilibres

Le sol est un réservoir d'éléments fertilisants qui se juge aussi bien en quantité (concentration de chaque élément) qu'en qualité (équilibre entre les éléments).
L'atteinte d'un objectif de rendement nécessite que ces deux conditions soient réunies.



Les interprétations des teneurs en éléments majeurs de la parcelle sont calculées à partir des normes COMIFER pour les cultures moyennement exigeantes. Les seuils Tr et Ti sont données par le COMIFER pour votre sol, ils permetter d'apréhender la fertilisation en tenant compte de l'historique culturale et de la sensibilité des cultures. Reportez-vous au plan de fumure indiqué au verso.

#### Ratios d'équilibre entre éléments

Rapport	K2O/MgO	CaO/K2O	MO/Cu	P2O5/Zn	CaO/MgO
Valeur	1.62	3.65	15.24	207.14	5.90
Plage d'équilibre	1.8 à 2.8	4 à 5	0 à 75	0 à 650	6 à 10



### Sécurité et environnement

La recherche de l'optimum de productivité de votre parcelle doit s'accompagner d'une attention particulière au fil des années afin de préserver et/ou d'améliorer ses caractéristiques et ses qualités environnementales.

#### **G** - Stratégie et Environnement

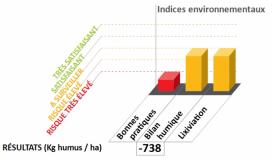
Au regard de votre feuille de renseignement, vos pratiques culturales pourraient être améliorées pour tenir compte des aspects environnementaux. Pour améliorer vos pratiques, pensez :

- à varier vos rotations

S - a vari

- à introduire des cultures intermédiaires

Votre bilan humique est déficitaire, afin de l'améliorer, il est important d'enfouir vos résidus et d'apporter des amendements organiques.



Rotation	Culture	2018 (Précédent) GAZON INTENSIF	2019 GAZON INTENSIF	2020 2021	
Rotation	Rendement	40	40		
	Devenir résidus	Ramassés	Ramassés		
Amendements Organiques	Nature apport	-	-		
	Quantité				
	Apport valorisable de P2O5 (Unités/Ha)				
	Apport valorisable de K2O (Unités/Ha)	/			
	Apport valorisable de MgO (Unités/Ha)				
Bilan Humique	Pertes par minéralisation		624		
Bilan global sur la rotation (Année 1+2+3)	Résidus et amendements orga.		120		
-504 (Kg humus/ Ha)	Bilan Humique annuel		-504		
Chaulage	Redressement		300		
Unité Valeur Neutralisante / ha	Entretien		300		
Fertilisation minérale	Nb années sans apport minéral P2O5		2		
Éléments majeurs (unités par ha	Nb années sans apport minéral K <sub>2</sub> O		2		
	Exigence de la culture (P2O5/K2O)		<u> </u>		
	Phosphore P2O5		70		
	Potasse K <sub>2</sub> O		300		
	Magnésie MgO		60		
Oligo-éléments	Zinc Zn		N.C. /		
Apport/ Exigence	Manganèse Mn		N.C. /		
	Cuivre Cu Fer Fe		N.C. /		
	Bore B		N.C. / 💻		
	gence faible Exigence movenne	Exigence forte			

Notes:	SIGNATURE :
	MARIE HELENE LE BELLER, Responsable Laboratoire Sol



14 RUE DE VIENNE 72190 COULAINES **GINGER COULAINES** 

14 RUE DE VIENNE 72190 COULAINES

# RAPPORT D'ANALYSE DE SOL VOTRE DIAGNOSTIC DE FERTILITÉ

NOM DE VOTRE PARCELLE:

FILLE SUR SARTHE - PT7

Surface: 1.00 Ha

Commune de la parcelle : Coulaines

Identifiant laboratoire: 2019 071786 / RAEH-20190717861440972505 / Analyses réalisées à Blois

Date de prelevement : Édition du rapport : le 14/06/2019 à 12:05:08 Date de réception (début d'analyse) : 23/05/2019 Parcelle à re-controler en 2023



Pour les zones de résultats, les valeurs en "noir" sont mesurées et obtenues par les méthodes mentionnées ci-dessous, les valeurs grisées sont soit calculées soit issues d'abaques.

Ce rapport d'analyse comporte 4 pages et ne concerne que les objets soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole 3. L'accréditation ne couvre pas les avis et interprétations. Sauf indication contraire, les conclusions et les avis et interprétations ne tiennent pas compte des incertitudes de mesures associées aux résultats des essais. Le laboratoire Galys est agréé par le Ministère de l'Agriculture.

Azote : NF ISO 13878 Fer : NF X 31-161 pH KCl : NF ISO 10390 Calcium : Méthode interne MT-OEB Magnésium : Méthode interne MT-OEB Phosphore Joret-Hébert : Méthode interne Carbone: NF ISO 14235
Manganèse EDTA: NF X 31-120
Potassium: Méthode interne MT-OEB

CEC Metson : Méthode interne MT-CED Matières organiques : NF ISO 14235 Zinc : NF X 31-120 Cuivre : NF X 31-120 pH eau : NF ISO 10390

Galys SAS Siège social: 14 rue André Boulle 41000 Blois / Service Clients: 02.54.55.88.88

Email: contact@galys-laboratoire.fr / www.galys-laboratoire.fr

Identifiant laboratoire: 2019 071786, édité le 14/06/2019 à 12:05:08

Ce RADAR vous donne une vision synthétique de votre capital sol par un diagnostic de fertilité établi aux travers de 7 axes.

Galys attire votre attention sur les trois axes suivants afin de valoriser pleinement votre capital sol



#### **Statut Acido-Basique**

Le pH eau (4.6) traduit une acidité importante défavorable à la valorisation de votre capital sol. Le chaulage est ici prioritaire pour un meilleur fonctionnement de votre sol valorisant pleinement vos apports de fertilisants.La teneur très faible en magnésie (20 mg/kg) pourra être également corrigée lors du chaulage par un amendement calco-magnésien.



#### Etat organique et biologique

Votre sol présente un taux très faible en Matière Organique (13.6 g/kg) qui limite votre capital sol. Ce taux est expliqué par un bilan humique négatif . Veillez à restituer l'ensemble de vos résidus de récolte .



#### Elements majeurs

Votre capital sol est diminué par l'insuffisance en Potassium et Magnésium. Une telle teneur risque d'impacter votre rendement pour les cultures très exigeantes de votre rotation (GAZON INTENSIF). Le plan de fumure calculé vous conseille des apports importants afin d'améliorer cette situation. Compte tenu de la faible CEC (30.7 meg/kg) de votre sol, privilégiez les apports fractionnés.



## Conditions du développement racinaire

L'installation et la croissance de votre culture sont tributaires de la qualité physique du sol de votre parcelle. Connaître sa texture (type de sol, granulométrie), son statut acido-basique, ses propriétés organiques et biologiques permet d'agir spécifiquement pour en améliorer le potentiel de production.

#### A - Texture & Aération

Vous n'avez pas commandé l'analyse granulométrique de votre sol. Celle-ci définit les caractéristiques physiques qui impactent sur le travail du sol. Elle permet également SYNTHÈSE de préciser la sensibilité à la battance ainsi que la réserve utile de votre parcelle.

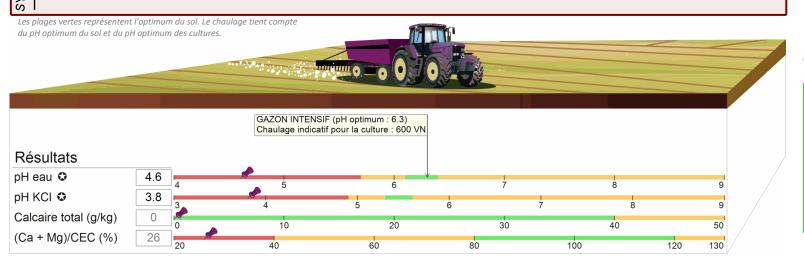
- Argile calculée : 94 g/kg - Poids de Terre Fine: 3642 t/ha Taux de cailloux : < 15%

Etat satisfaisant ou A surveiller ou Risque très élevé

#### **B** - Statut Acido-Basique

Très forte acidité, risque élevé de toxicité aluminique, le chaulage est impératif.

Teneur en Aluminium échangeable très élevée (323.68 mg/kg). En l'absence de chaulage, les risques de toxicité aluminique sur toute culture sont élevés. Statut Acido-Basique très insuffisant. Risque de toxicité aluminique. Les apports d'amendements basiques de redressement et d'entretien sont prioritaires.



### FILLE SUR SARTHE - PT2 C - État Organique et Biologique

L'activité biologique de ce sol est ralentie et limite le bon fonctionnement de ce sol. Diverses actions sont conseillées pour améliorer ce contexte défavorable. Dans ce sol, un chaulage permettra de se situer dans une plage de pH plus proche de 6,0 qui sera plus favorable à la vie du sol. L'enfouissement des résidus de récolte, ou les apports organiques sont ici fortement recommandés pour amélioration de la vie biologique de ce sol et en améliorer sa teneur en matières organiques (13.6 g/kg).

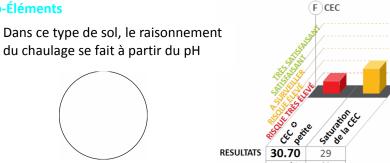


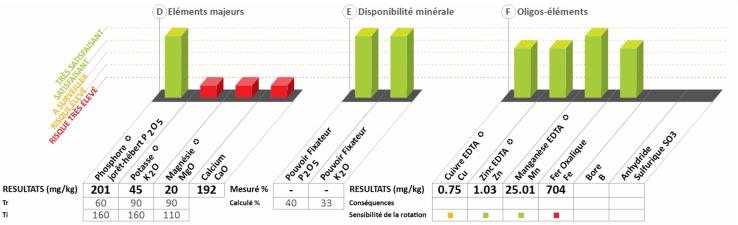


### Réservoir et équilibres

Le sol est un réservoir d'éléments fertilisants qui se juge aussi bien en quantité (concentration de chaque élément) qu'en qualité (équilibre entre les éléments). L'atteinte d'un objectif de rendement nécessite que ces deux conditions soient réunies.







Les interprétations des teneurs en éléments majeurs de la parcelle sont calculées à partir des normes COMIFER pour les cultures moyennement exigeantes. Les seuils Tr et Ti sont données par le COMIFER pour votre sol, ils permetter

#### Ratios d'équilibre entre éléments

Rapport	K2O/MgO	CaO/K2O	MO/Cu	P2O5/Zn	CaO/MgO
Valeur	2.25	4.27	18.13	195.15	9.60
Plage d'équilibre	1.8 à 2.8	4 à 5	0 à 75	0 à 650	6 à 10



### Sécurité et environnement

La recherche de l'optimum de productivité de votre parcelle doit s'accompagner d'une attention particulière au fil des années afin de préserver et/ou d'améliorer ses caractéristiques et ses qualités environnementales .

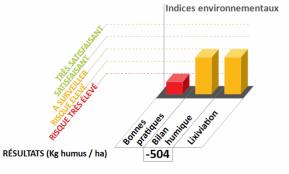
#### **G** - Stratégie et Environnement

Au regard de votre feuille de renseignement, vos pratiques culturales pourraient être améliorées pour tenir compte des aspects environnementaux. Pour améliorer vos pratiques, pensez :

- à varier vos rotations

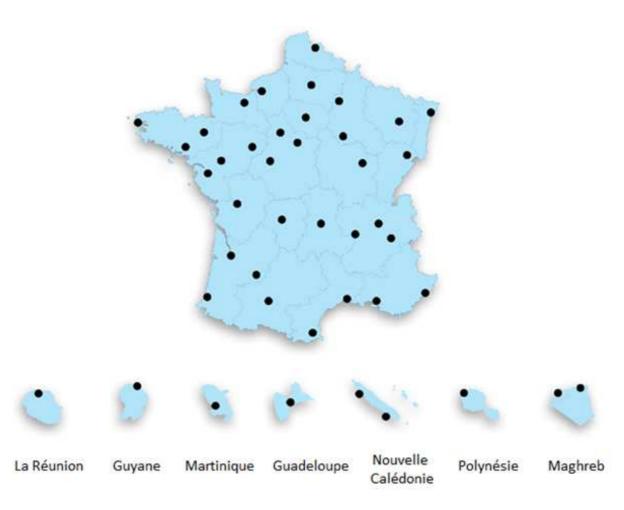
- à introduire des cultures intermédiaires

Votre bilan humique est déficitaire, afin de l'améliorer, il est important d'enfouir vos résidus et d'apporter des amendements organiques.





### LE RESEAU



### CONTACT

#### Agence du Mans

14 Rue de Vienne

72190 COULAINES

Tél.: +33 (0) 02.43.76.86.86

Fax.: +33 (0) 02.43.76.86.87

cebtp.lemans@groupeginger.com

www.ginger-cebtp.com